# Objectif Formation

N° 37

Revue de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, éditée par l'INFEP 2018

## DOSSIER

**LA NOMENCLATURE NATIONALE DES BRANCHES ET DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**EDITION 2018**

REGROUPEMENT DES DIRECTEURS DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

TÉMOIGNAGE D'UN JEUNE PROMOTEUR DE LA WILAYA DE TLEMCEN

TLEMCEN UNE WILAYA POUR UNE RELANCE EFFECTIVE DE L'ÉCONOMIE

# Sommaire

Editorial

Formation: ..... P 5

- Regroupement des Directeurs de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

« *Vers une diversification des offres de formation* »

- La rentrée à l'Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle de Bordj El Bahri

Session de septembre 2018

- Présentation de l'INSFP de l'artisanat traditionnel Hôtellerie et Tourisme - Imama - Tlemcen

Coopération: ..... P 16

- Forum de l'ETF sur l'assurance qualité dans l'Enseignement et la Formation Professionnelles

Panorama: ..... P 18

- Tlemcen, une wilaya pour une relance effective de l'économie

Entretien: ..... P 27

- Entretien avec la Directrice de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Tlemcen

Témoignage: ..... P 33

- Témoignage d'un jeune promoteur dans la Wilaya de Tlemcen

Dossier: ..... P 34

- La Nomenclature nationale des branches et des spécialités de la Formation Professionnelle Edition 2018
- L'évolution de la Nomenclature des branches et des spécialités de la formation professionnelle
- La nouvelle Nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle, édition 2018
- La mise en œuvre de la Nomenclature, édition 2018

Pédagogie: ..... P 53

- Former, c'est anticiper
- Les Fondamentaux du Marketing

Métier: ..... P 60

- Technicien supérieur en transformation des céréales.

INFEP

**Directrice de la Publication**
Mme ALITOUCHE Rachida

**Conception et Réalisation**
Melle BOUAOUA Meriem

**Rédaction**
Melle MERAZKA Houria

**Directeur de la Rédaction**
Mr RAHMOUNI Mohamed

**Révision**
Mme TOUNSI Mina

**Photographe**
Mr CHEIKH Walid

# Editorial

Editorial

Notre Dossier traite de la Nomenclature Nationale des Branches Professionnelles et des Spécialités de la Formation Professionnelle, de son évolution depuis 1977 et de sa dernière édition 2018 qui renferme quatre cent soixante-dix-huit (478) spécialités avec l'introduction de cinquante-quatre spécialités (51 spécialités nouvelles et 03 spécialités réintroduites).

La Nomenclature constitue un système de référence sur lequel repose tout l'édifice pédagogique et à partir duquel est orientée l'action pédagogique du secteur de la formation professionnelle dans sa diversité et sa complexité. Elle reflète la réalité concrète du secteur. Elle occupe une place prépondérante du fait qu'elle permet de répondre à la préoccupation d'assurer une gestion des flux et de résorber de manière relativement satisfaisante la demande sociale de formation.

Instrument de travail qui permet de répondre aux attentes des différents secteurs d'activités et des entreprises en main d'œuvre qualifiée, c'est un instrument de gestion, de normalisation et d'information,référence unique en matière de certification des qualifications et des compétences dont les diplômes d'Etat sont définis par la réglementation en vigueur.

Son enrichissement s'appuie principalement sur les besoins en main d'œuvre qualifiée exprimés par les différents départements ministériels pour la réalisation de leurs projets de développement avec pour finalité une adaptation permanente de l'offre de formation aux besoins en main d'œuvre qualifiée exprimée par les secteurs utilisateurs. Les travaux d'enrichissement de la nomenclature sont validés par les professionnels, les formateurs, les pédagogues et les inspecteurs.

Dynamique et évolutive, la Nomenclature fait l'objet d'une évaluation et d'un enrichissement au moins tous les deux ans et d'une révision tous les cinq ans.

En plus du Dossier, d'autres sujets d'actualité tout aussi importants sont développés dans ce numéro. Ainsi, l'article, consacré au Forum de l'ETF sur l'assurance qualité dans l'Enseignement de la Formation Professionnelle qui a pour but d'aider les pays partenaires de la fondation européenne pour la formation dont l'Algérie à moderniser et à améliorer leur système d'assurance qualité dans l'EFP en fournissant les moyens d'une coopération transnationale, permettra au lecteur d'avoir un aperçu sur ce sujet et sur l'état d'avancement de sa prise en charge.

La Formation, la Pédagogie et la présentation du Panorama consacré cette fois-ci à la wilaya de Tlemcen, donnent un aperçu des activités du secteur entre formation, enseignement et partenariat économique. La rubrique «Métier» apporte l'illustration de cas pratiques, de personnes formées par le secteur et dont la motivation et le dynamisme sont gages de réussite.

Notre souhait est que le lecteur trouve dans les différentes rubriques de ce numéro toute l'information dont il a besoin pour avoir une meilleure connaissance des thèmes traités.

C'est également un moyen d'inviter le lecteur à réagir et apporter sa contribution à leur enrichissement.

**Mme ALITOUCHE.R**

**Directrice générale de l'INFEP**

# REGROUPEMENT DES DIRECTEURS DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

## « Vers une diversification des offres de formation »

**C'est sous la présidence de Monsieur le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, Pr Mohamed Mébarki, que le regroupement des Directeurs de wilaya du secteur a eu lieu le 09 septembre 2018 à l'INFEP à El Biar, Alger.**

Lors de ce regroupement le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a abordé plusieurs points. Il a commencé par souligner que la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels, constitue «*un moment important et opportun pour traduire sur le terrain, les politiques et stratégies du gouvernement, visant à l'amélioration de la qualité de la formation, à l'adéquation de la formation avec les besoins en ressources humaines qualifiées et à l'adaptation à l'emploi en donnant plus d'importance et de priorité aux filières agriculture, industrie et tourisme pour diminuer de la dépendance des hydrocarbures jugée excessive actuellement*» .

### Offres de formation

En plus des filières prioritaires,il a déclaré: « *il ya aussi, les filières stratégiques pour le développement socioéconomique du pays, comme le BTP, les énergies renouvelables, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le numéri-que, etc., qu'il faut prendre en charge*» .Et de cette façon, le secteur a diversifié et a adapté les offres de formation au développement universel et aux besoins du pays «*sans évacuer la formation la plus classique, mais toujours nécessaire, comme la plomberie ou l'électricité, dont la société a besoin et qui offre des possibilités d'emploi*» a t- il ajouté.

«*C'est dans cette optique, que l'effort de tous a permis la mobilisation de quelques* 400.000 *postes de formation pour la session de septembre* 2018, *donc, en progression par rapport à la rentrée de septembre* 2017» a-t-il déclaré. «*Également cette rentrée se caractérise cette année par une diversification de l'offre de formation qui se traduit par la programmation de* 440 *spécialités dont* 29 *nouvelles couvrant les* 23 *branches professionnelles, sanctionnées par des diplômes d'Etat et de* 110 *spécialités visant l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle*» a affirmé M. le professeur Mohamed Mebarki en assurant que tous les

moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette rentrée.

L'intérêt pour les filières de formation professionnelle prioritaires a donc augmenté de façon graduelle ces dernières années, a relevé le premier responsable de la formation et de l'enseignement professionnels à cette occasion, citant à titre d'exemple pour cette rentrée, les spécialités relevant du domaine de l'industrie représentant 25,40% de l'offre globale, alors qu'elles ne dépassaient pas les 22,7% en septembre 2017 ; la filière hôtellerie, tourisme et artisanat qui représente 15,69% de l'offre globale, alors qu'elle représentait seulement 10,3% aux cours de la même session de l'année dernière.

« *La filière du BTP connaît également une évolution représentant* 12,41% *de l'offre globale, et il s'agit de même pour la filière de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire qui représente* 9,31% », a-t-il fait observer.

« *Pour ce qui est de la formation dédiée aux TIC et aux métiers de la téléphonie, deux* (02) *spécialités ont été programmées au niveau du centre d'excellence de Bou Ismail* : *en résidentiel BTS réseaux télécoms et en apprentissage* : *BT installation réseaux télécoms*» a annoncé Monsieur le Ministre et professeur Mohamed Mébarki.

« *Quant à l'offre de formation relevant des techniques administratives et de gestion, elle a encore baissé pour cette rentrée et ne*

*représente que* 8,6% *de l'offre globale au lieu de* 11 ; 4% *à la rentrée de septembre* 2017 *dans la logique de la baisse d'emploi dans ce domaine* » a-t-il annoncé.

## Dispositifs de formation

Il a informé aussi que les différents dispositifs de formation mis en place par le secteur ( formation qualifiante initiale, alphabétisation qualification, femme au foyer, passerelle, formation conventionnée, cours du soir) conti-nuent à s'adresser à différentes catégories sociales et offrent 118.000 postes de formation.

« *Concernant les catégories particulières* ( *handicapés physiques et en milieu carcéral* ) 17.500 *postes de formation sont offerts à ces deux catégories* » a - t -il précisé.

« *En outre le gouvernement algérien offre* 350 *bourses d'études de niveau* 5 *dans différentes filières de la formation professionnelle, au profit de* 14 *pays africains, au titre de l'année académique* 2018-2019, *en plus des* 475 *stagiaires étrangers reconduits* » a-t-il ajouté.

## Infrastructures d'accueil

Concernant les moyens mis en place par le secteur,le Ministre a précisé que « *Pour les infrastructures d'accueil, les établissements de formation et d'enseignement professionnels publics fonctionnels pour cette session sont au nombre de* 1295, *soit une augmentation de* 67 *établissements* ( *pour la même session de l'année* 2017, *le nombre d'établissement était de*

1228) ». Il a ajouté « *Il faut savoir qu'en plus des établissements ouverts en février* 2018, *ce sont* 40 *établissements nouveaux qui ouvriront leurs portes pour la première fois, à la rentrée prochaine*». Il s'agit de :

- 13 instituts nationaux spécialisés (INSFP),

- 24 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA),

- 03 instituts de l'enseignement professionnel (IEP).

Il a informé « *qu'en plus de ces moyens infrastructurels mobilisés pour septembre, le secteur enregistre la levée du gel de nombreux projets, sur instruction de son excellence le Président de la république, qui a décidé que les secteurs relevant de la sphère sociale sont épargnés des contraintes financières du moment*». «*Cette levée de gel a concerné* 25 *opérations pour un montant de* 3,147 *milliards de DA, dont* 7 *opérations portant la réalisation de CFPA dans des dairates non dotées de structures de formation* » a t- il ajouté.

Il a signalé aussi « *la contribution du réseau des établissements privés, composé de* 706 *établissements avec une capacité théorique de* 51.400 *places pédagogiques* ».

Pour les moyens techniques dans les ateliers, il a annoncé que «213 *équipements technico pédagogiques sont en cours de réception ou d'acquisition, dont* 88 *sections seront fonctionnelles avant la fin de l'année* ». « *Des budgets seront affectés aux* 40 *nouveaux établissements dés la création juridique, pour équiper les ateliers* » a -t-il ajouté.

## Formation des formateurs

Pour le personnel technique formateur qui constitue le pilier de l'action de formation, il a précisé aussi que « *le nombre de postes d'encadrement technico pédagogique permanent dépassera les* 28.000 *sur un total de plus de* 67.700 *postes budgétaires, représentant l'ensemble des travailleurs du secteur* ».

*Et dans le but de réussir ce rendez-vous important qui est la rentrée, il a assuré qu'un certain nombre d'actions concernant les formateurs a été organisé, dont les principales se résument ainsi* :

**Recrutement de 2000 formateurs pour l'année 2018 dans des spécialités précises, où le besoin est prouvé Cet effectif est réparti comme suit :**

**PFP: 650 / PSFEP1: 800 / PSFEP2: 550**

**La formation pédagogique des formateurs: 2227 formateurs ;**

**Formations préalables à la promotion: PSEP1: 2983 ; ATP: 379 ;**

**Surveillant général : 16 ; Conseillers à l'orientation: 05 ; Sous-intendant principal: 25 ; Sous-intendant : 16**

**Soit un total de 3429 bénéficiaires**

**Formation spécialisée au profit de 120 intendants gestionnaires**

**Perfectionnement et recyclage de: 9415 dont 4446 formateurs**

## Formation des techniciens supérieurs (TS)

Concernant les TS, il a précisé que «*des efforts particuliers sont menés, pour assurer une place pédagogique à tous les demandeurs d'inscription en technicien supérieur*». Il a rappelé que chaque année ce sont plus de 300.000 candidats qui échouent au baccalauréat, et que beaucoup d'entre eux ne reviennent pas au lycée, et choisissent de continuer leurs études dans un cycle de T.S. « *De plus, de nombreux bacheliers et même des licenciés de l'université s'inscrivent en TS de certaines spécialités*» a-t-il ajouté.

Pour faire face, il a signalé que le secteur dispose de 121 INSFP déjà fonctionnels et de 13 autres nouveaux qui ouvriront pour la première fois en septembre.

Il a ajouté que ces instituts accueillent annuellement plus de

100.000 stagiaires et apprentis (entre sessions de septembre et février), et ce pour une capacité de près de 40.000 places pédagogiques en résidentiel.

Il a précisé que cette prise en charge des demandeurs de formation, qui dépasse la capacité pédagogique réelle des instituts doit être organisée par les différentes mesures prises, à savoir :

- le recours à la formation par apprentissage qui peut accueillir un nombre important d'apprentis,
- la poursuite de la décentralisation de certaines formations très prisées n'existant que dans la capitale,
- l'ouverture de sections détachées de niveau TS dans les CFPA qui disposent de moyens humains et matériels, et sous la responsabilité pédagogique des INSFP (82 sections détachées de niveau 5 ont été ouvertes au niveau des CFPA),
- l'utilisation des possibilités d'encadrement et d'infrastructures dans les IEP.

Pour cette rentrée : «*L'offre de formation au profit des TS est de* 122 *spécialités dont* 07 *sont nouvelles introduites pour la première fois dans la Nomenclature des branches et spécialités, édition* 2018*, telles que : la conduite des travaux de restauration du patrimoine bâti, l'industrie plastique, l'installation et la maintenance des systèmes d'alarme et de vidéosurveillance, la gestion du commerce de détail* » a souligné le premier responsable du secteur.

## TIC dans l'administration et la pédagogie

En matière de modernisation et d'utilisation des TIC dans l'administra- tion et la pédagogie, il a annoncé : « *le secteur a procédé à la généralisation des connexions internet haut débit à l'ensemble des établissements et structures déconcentrées du secteur, à l'aide de technologies diversifiées* (*LS, Fibre optique, WIMAX, ADSL, et* 4*GLTE*) ». «*Par ailleurs, soucieux et convaincus qu'il y a lieu de doter les jeunes diplômés de qualifications aux normes universelles et par conséquent de compétences porteuses d'emploi, un certain nombre d'actions ont été initiées au niveau du secteur notamment dans la certification aux normes internationales et universelles, ainsi que le secteur a privilégié un partenariat de qualité avec des partenaires universels et détenteurs de la technologie d'aujourd'hui et acteurs incontournables dans le domaine des TIC, tels que Cisco, Microsoft, et ICDL*» a t-il fait remarquer.

Enfin, M. Mohamed Mebarki a souligné que si l'offre de formation est bien étudiée et diversifiée et que les moyens nécessaires sont mobilisés,il reste maintenant à communiquer sur toutes ces possibilités en direction des jeunes» .Il a impliqué les chefs des établissements dans cette opération qui sera évaluée, selon des critères objectifs, et qui doit être considérée dorénavant comme un critère de performance et de promotion dans les responsabilités.

Pour M. le Ministre Mohamed Mebarki, « *la prochaine session sera une nouvelle occasion pour poursuivre la stratégie d'amélioration de la qualité de la formation et son adaptation à l'évolution économique du pays mettant l'accent sur l'importance de la coordination et la concertation avec l'environnement socioéconomique, pour une meilleure adéquation des formations aux réalités du pays, la considérant comme une stratégie réfléchie, qu'on doit poursuivre ; ainsi que par la mise en œuvre du décret portant conseil de partenariat* (*installé en juin* 2018) *et la redynamisation des commissions de partenariat de wilaya*» a t-il ajouté.

## Nomenclature nationale des branches professionnelles et des spécialités " Edition 2018 "

Le Ministre a évoqué, dans le même sillage, la mise en œuvre et l'approfondissement de la Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités"édition 2018", précisant que « *ce document qui constitue l'instrument de veille et d'observation des métiers, est établi en fonction de l'évolution des secteurs d'activités* ».

«*C'est l'outil de référence légal des formations et diplômes de la formation professionnelle* », a souligné

M. Mebarki, expliquant que la nouvelle édition compte 23 branches professionnelles, avec l'introduction d'une nouvelle branche "Art, Culture et Patrimoine", et la restructuration de quatre branches de l'édition 2012. Elle renferme, également, 478 spécialités avec l'introduction de 54 spécialités nouvelles.

## Mode de formation en apprentissage

Mr Mebarki a insisté sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'apprentissage et la poursuite du développement de ce mode de formation, notamment à travers les nouvelles dispositions, comme :

- L'élargissement de l'apprentissage aux établissements publics à caractère industriel et commercial relevant de l'Armée Nationale Populaire et aux entreprises étrangères implantées en Algérie,
- La formation des maîtres d'apprentissage, au plan pédagogique,
- La création d'un corps des inspecteurs chargés de la formation par apprentissage, pour évaluer et contrôler au plan pédagogique, le déroulement de la formation au sein des organismes employeurs en relation avec les maîtres d'apprentissage ainsi que le suivi des diplômés au sujet de la possibilité offerte à l'apprenti d'être recruté sans passer au préalable par les dispositifs d'emploi habituels ; etc.

Pour une meilleure gestion pédagogique de ce mode de formation, il a signalé la mise en place d'un livret d'apprentissage, mis à la disposition des établissements, pour cette rentrée de septembre 2018. « *C'est un document de liaison entre l'employeur et les établissements. Ce livret permet d'améliorer la concertation entre les partenaires de la formation, pour une meilleure articulation de la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire* » a- t -il expliqué.

Enfin, il a rappelé que « *le taux d'inscrits doit atteindre* 65% *en mode apprentissage pour l'année* 2018/2019*, objectif fixé par la tutelle* ».

## Information et communication

Le Ministre a noté la nécessité de donner davantage d'importance à l'information et la communication afin de réunir les conditions nécessaires à la sensibilisation et à la prise en charge de la formation du plus grand nombre de demandeurs.

« *La communication doit être une action permanente, dont il faut intensifier les actions notamment en ce qui concerne l'information sur les spécialités et leur localisation, ainsi que sur les possibilités d'internat, la vulgarisation des modes et dispositifs de la formation professionnelle, et l'accentuation des actions d'information sur la nouvelle organisation du cursus de l'enseignement professionnel* », a-t-il indiqué, appelant, à cet égard, à impliquer les différents partenaires socioéconomiques (les élus locaux, le mouvement associatif, les entreprises économiques, les dispositifs d'emploi, etc.) dans les différentes actions d'information et à utiliser les différents canaux d'information (télévision, radio et presse écrite nationale et locale).

Pour cette année il s'agira, donc, de «*poursuivre les réformes engagées dans les domaines de la pédagogie, de l'enrichissement de la nomenclature des spécialités, de la formation des formateurs et de l'actualisation de leurs compétences* » et de « *la rénovation des équipements technico pédagogiques, l'amélioration de la gestion de la gouvernance des établissements, dans le cadre de l'utilisation rationnelle des moyens fournis par l'Etat* », a-t-il précisé.

« *C'est pourquoi cette politique de rationalisation de la gestion des moyens est considérée comme permanente dans toutes nos activités* », a-t-il conclu insistant sur la nécessité du dialogue et de la concertation avec le partenaire social qui représente un vecteur de stabilité à préserver au sein des établissements de formation et qui doit être impérativement renforcé.

Sur ce dernier point, il a expliqué que le choix de gérer et d'utiliser de manière rationnelle les moyens mis à la disposition par l'Etat, intervient non seulement comme une adaptation à une situation financière difficile, dans notre pays, mais aussi comme « *un choix délibéré dans le cadre d'une bonne gouvernance de nos établissements* ».

**Melle MERAZKA Houria**

# LA RENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE BORDJ EL BAHRI

## SESSION DE SEPTEMBRE 2018

A l'INSFP Bordj El Bahri le coup d'envoi de la rentrée professionnelle du 23 septembre 2018 a été donné par ***Mme Djeddi Zohra***, Directrice de l'établissement, en présence des enseignants, et de l'encadrement technique et bien sûr des principaux concernés, à savoir les nouveaux stagiaires et apprentis. Cette circonstance a été marquée par l'écoute de l'hymne national.

Mme Djeddi Zohra, Directrice de l'établissement

Au cours de cette cérémonie, une enseignante de l'Institut a lu le message de ***M. le professeur Mohamed Mébarki***, Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels destiné aux cadres travailleurs et stagiaires du secteur, dans lequel il a souhaité la bienvenue à tous ceux qui ont rejoint la formation professionnelle et précisé que « *ce qui distingue la formation professionnelle est sa capacité à fournir les ressources humaines qualifiées nécessaires au bon fonctionnement du système économique et d'être en mesure de développer un système qui améliore l'employabilité des jeunes* ».

Pour la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités édition 2018, il a précisé que: « *la nouvelle édition compte* 23 *branches professionnelles et renferme, également,* 478 *spécialités avec l'introduction de* 54 *spécialités nouvelles grâce à l'ouverture du secteur sur l'environnement économique et un partenariat efficient avec divers acteurs économiques et sociaux*».

Selon M. le Ministre Mohamed Mebarki, « *la prochaine session sera une nouvelle occasion pour poursuivre la stratégie d'amélioration de la qualité de la formation et son adaptation à l'évolution économique du pays mettant l'accent sur l'importance de la coordination et la concertation avec l'environnement socioéconomique, pour une meilleure adéquation des formations aux réalités du pays, la considérant comme une stratégie réfléchie, qu'on doit poursuivre , par la mise en œuvre du décret portant conseil de partenariat installé en juin* 2018 *et la redynamisation*

*des commissions de partenariat de wilaya* »

Il a souligné aussi dans son message que « *le secteur continue aussi à valoriser et à améliorer le parcours de l'enseignement professionnel après sa restructuration à la rentrée de septembre* 2017*, à travers la création d'une nomenclature des branches et en déterminant la spécialisation de chacune*». « *Il s'agit cette année de développer l'enseignement professionnel pour qu'il soit un parcours qui permette la réussite des élèves acceptés au lycée et d'améliorer le dispositif d'orientation*» a-t-il ajouté. Cette action se réalisera avec la participation du secteur de l'éducation nationale, a-t-il confirmé.

« *Par ailleurs, soucieux et convaincus qu'il y a lieu de doter les jeunes diplômés de qualifications aux normes universelles et par conséquent de compétences porteuses d'emploi, un certain nombre d'actions ont été initiées au niveau du secteur notamment dans la certification aux normes internationales et universelles, ainsi que le secteur a privilégié un partenariat de qualité avec des partenaires universels et détenteurs de la technologie d'aujourd'hui et acteurs incontournables dans le domaine des TIC, tels que Cisco, Microsoft, et ICDL* » a t- il souligné.

Concernant les moyens mis en place par le secteur, le Ministre a précisé que les infrastructures d'accueil, les établissements de formation et d'enseignement professionnels publics fonctionnels pour cette session sont au nombre de 1295, soit une augmentation de 67 établissements.

« *L'effort de tous a permis la mobilisation de quelques* 400.000 *postes de formation pour la session de septembre* 2018*. Ajoutez à cela, les stagiaires qui continuent leur formation dont le nombre est estimé à* 350.000» a-t-il déclaré.

«*Cette rentrée se caractérise cette année par une diversification de l'offre de formation qui se traduit par la programmation de* 440 *spécialités des* 478 *spécialités attribuées par le secteur dans plusieurs domaines surtout celles qui concernent les industries de transformation des matières en plastique , la gestion et la restauration du patrimoine bâti, l'entretien des routes, les énergies renouvelables, le numérique et d'autres.* » a affirmé ***M. le professeur Mohamed Mebarki*** en assurant que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette rentrée.

Il a informé aussi que les différents dispositifs de formation mis en place par le secteur (formation qualifiante initiale, alphabétisation qualification, femme au foyer, passerelle, formation conventionnée, cours du soir) continuent à s'adresser à différentes catégories sociales et offrent 118.000 postes de formation dans110 spécialités et concernant les catégories particulières (handicapés physiques et en milieu carcéral) plus de 17.500 postes de formation sont offerts à ces deux catégories.

Il a signalé aussi la contribution du réseau des établissements privés, composé de 706 établissements avec une capacité théorique de 51.400 places pédagogiques et que «2000 *formateurs vont être recrutés pour l'année* 2018 *dans des spécialités précises, où le besoin est prouvé* ».

Dans ce cadre, il a rappelé que : «*la situation actuelle nécessite une exploitation rationnelle des moyens mis à la disposition par l'Etat en insistant sur la nécessité du dialogue et de la concertation avec le partenaire social qui représente un vecteur de stabilité à préserver au sein des établissements de formation et qui doit être impérativement renforcé* ».

Il a précisé que « *Le véritable défi aujourd'hui,est que la réforme du système de formation et d'enseignement professionnels doit atteindre-son objectif conformément à la politique de lutte contre le chômage, à travers la formation professionnelle et à l'égard de la diversification de l'économie nationale concurrentielle, dans un cadre de sécurité et de stabilité,* conformément aux directives de *son Excellence Monsieur le Président*

*de la république* ***Monsieur Abdel Aziz Bouteflika.*** *»*

Après la lecture du message de Monsieur le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, la Directrice de l'INSFP de Bordj El Bahri Mme Djeddi Zohra a donné les orientations nécessaires pour les nouveaux stagiaires et apprentis.

Pour cette rentrée, l'INSFP Bordj El Bahri a enregistré un effectif nouveau de 248 stagiaires.

Cet effectif se répartitcomme suit :

- 149 stagiaires en formation résidentielle ;

- 99 stagiaires en formation par apprentissage.

L'effectif des anciens stagiaires tous modes de formation confondus est de 640 stagiaires.

L'effectif global enregistré pour cette rentrée est de 888 stagiaires (nouveaux et reconduits).
(Voir tableau ci-dessous).

## *Etat Global des Effectifs de l'INSFP - Bordj El Bahri*

| Spécialité | Effectif reconduit | Effectif nouveau |
|---|---|---|
| **Mode Résidentiel** | | |
| - Maintenance industrielle en construction mécanique et sidérurgique | 133 | 57 |
| - Electrotechnique | 104 | 32 |
| - Maintenance des systèmes automatisés | 38 | 30 |
| - Contrôle de qualité dans les industries agroalimentaires | 12 | 30 |
| **Total** | 287 | 149 |
| **Cours du Soir** | | |
| - Comptabilité de gestion | 29 | 00 |
| - Informatique | 29 | 00 |
| **Total** | 58 | 00 |
| **Mode Apprentissage** | | |
| - Electrotechnique | 12 | 00 |
| - Contrôle de qualité | 15 | 00 |
| - Informatique | 22 | 62 |
| - Gestion des ressources humaines | 144 | 00 |
| - Gestion des stocks | 15 | 00 |
| - Chimie industrielle | 11 | 00 |
| - Electronique industrielle | 07 | 00 |
| - Comptabilité de gestion | 45 | 00 |
| - Fonderie | 12 | 00 |
| - Maintenance industrielle | 00 | 25 |
| - Maintenance des systèmes automatisés | 12 | 12 |
| **Total** | 295 | 99 |

Pour cette rentrée la Directrice de l'INSFP Bordj El Bahri a souligné que « *dans le cadre des préparatifs de la rentrée du secteur de la formation et l'enseignement professionnels, l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de Bordj El Bahri a procédé à l'élaboration d'un plan de formation prévisionnel afin de prendre en charge la demande de formation pour la session de septembre* 2018

*dans les différents modes de formation (résidentiel, apprentissage et cours du soir) ».*

Ce plan de formation a été suivi par une campagne d'information qui s'est déroulée dans de bonnes conditions.

En plus des séances d'information et de sensibilisation des stagiaires, un programme de prospection des postes d'apprentissage a été tracé par la conseillère en collaboration avec la chef de service du FNAC impliquant un bon nombre d'enseignants dans l'opération. Les zones ciblées sont: la zone industrielle de Réghaia, la zone de Rouiba, la zone de Oued smar, Bab -Ezzouar, et Bordj El kiffan .

Un nombre important de postes d'apprentissages a été décroché notamment en maintenance industri-elle et informatique. Les neufs contrats validés en maintenance des systèmes mécaniques automatisés ont tous été acquis par l'établissement.

Il reste à noter que cette fois les postes ont été décrochés difficilement par rapport aux années précédentes.

S'agissant de l'opération de sélection qui s'est déroulée en une seule journée, elle a jugé que les étapes ont toutes été respectées.

En dernier, elle a conclu que le programme tracé a été réalisé et ses prévisions ont été largement satisfaites.

## *Fiche techniquede l'INSFP Bordj El Bahri*

**Créé en 2004 par décret exécutif n°04-206 du 26 juillet 2004, c'est un établissement à caractère administratif, régi par le décret n°90- 235 du 28 juillet 1990 portant statut type des Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle.**

**Les formations assurées au sein de l'établissement en mode présentiel et apprentissage :**

* Construction mécanique et sidérurgique
* Électricité électronique
* Industrie agro alimentaire
* Techniques administratives et de gestion
* Informatique
* Formation continue au profit des partenaires économiques
* Gestion maintenance
* Hygiène et sécurité
* Hydraulique pneumatique
* Automatisme
* Électrotechnique
* Dessin assisté par ordinateur (DAO)
* Mécanique engin
* Fonderie
* Métrologie.

**Infrastructures :**

Connaissance physique de l'établissement : charpente métallique ;

* Superficie de l'établissement: **7,5 h** ;
* Terrain : **63500m2**
* Bâti: **11500m2**
* Nombre de salles de cours: **23**
* Salles spécialisées: **03**
* Laboratoires: **06**
* Nombre d'ateliers: **13**
* Salles de documentation: **02**
* Aires de jeux matico et autres **02**
* Foyer: **01**
* Chaufferie: **02** types de combustible gaz de ville, électricité
* Salle de prière: **01**
* Salon d'honneur: **01**
* Internat capacité théorique: **400**
* Salle de soins: **01**

Melle MERAZKA Houria

# PRESENTATION DE L'INSFP DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL HOTELLERIE ET TOURISME - IMAMA - TLEMCEN

Décret de création : Décret Exécutif N°98/400 du 02/02/1998 ouverture en 2003.

Caractéristiques de l'établissement:

- Superficie totale : 10707 m2
- Superficie Bâtie : 7700 m2
- Capacité Internat :
- Garçons : 150 lits
- Filles : 50 Lits.
- Capacités Restauration : 300
- Nombre de locaux :
- Salles spécialisés : 02
- Laboratoires des langues.
- Laboratoire informatique
- Salles Ordinaires : 07
- Ateliers : 12
- Salle de Conférence: 01 (150 Places)

Bloc Hôtelier

- Superficie du Siège : 310 m2

Rez-de-chaussée:

- 02 Bureaux
- 02 Salles d'exposition
- 02 Salles d'étude
- 01 Salle de Réunion
- 01 Magasin
- 01 Salle TV

1er Etage:

- 11 chambres
- 01 Bureau
- 01 Magasin
- 01 Buvette

2ème Etage:

- 09 chambres
- 01 Buvette
- 01 Bureau
- 01 Magasin

## *Encadrement pédagogique*

| | | Dont Branche HTO |
|---|---|---|
| **PSFEP2** | **07** | **00** |
| **PSFEP1** | **05** | **02** |
| **PFP** | **11** | **03** |
| **TOTAL** | **23** | **05** |

13 Equipements:

- *Restauration*
- *Cuisine*
- *Bijouterie*
- *Ebénisterie*
- *Sculpture sur Bois*
- *Maroquinerie*
- *Verrerie d'Art*
- *Sculpture sur Plâtre*
- *Poterie Céramique*
- *Couture*
- *Broderie*
- *Ferronnerie d'Art*
- *Informatique*
- *Langues*

*Effectif Total en Formation*: 599

*Réparti comme suit* :

- *Niveau* 05 : 460 *dont* 359 *HTO*
- *Niveau* 02: 50 *dont ART*

## *Effectif en formation niveau* 05

| | | Dont HTO |
|---|---|---|
| Formation Résidentielle | **261** | **154** |
| F. Apprentissage | **202** | **159** |
| F. Passerelle | **29** | |
| F. Conventionnée | **54** | **46** |
| F. Qualifiante | **89** | **89** |
| **TOTAL** | **549** | **448** |

*Nombre de sections* 14 *dont* 06 *dans la branche HTO.*

*Nombre de groupes en apprentissage* 07.

*Nombre de sections en Artisanat* 07.

## Les Branches professionnelles de spécialités enseignées:

### Formation Présentielle

| Code de la Branche | Nbre Sections | Nbre de Spécialités | Effectif |
|---|---|---|---|
| HTE | 01 | 01 | 08 |
| HTO | 06 | 05 | 154 |
| MES | 01 | 01 | 23 |
| TAG | 06 | 04 | 76 |
| **TOTAL** | **14** | **11** | **261** |

## Les Diplômes de la Branche Hôtellerie Tourisme

### Formation Résidentielle

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|
| Hôtellerie, Option : Cuisine | 10 | | 11 |
| Hôtellerie, Option : Administration Hôtellerie | 16 | | 11 |
| Tourisme, Option : Agence de Voyage | 28 | | 15 |
| Tourisme, Option : Guide Touristique Local | 08 | | |
| Hôtellerie, Option : Réception | | 19 | |
| **TOTAL** | **62** | **19** | **37** |

### Formation par Apprentissage

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|
| Hôtellerie, Option : Cuisine | | 01 | 01 |
| Hôtellerie, Option : Administration Hôtellerie | 02 | 04 | 01 |
| Tourisme, Option : Agence de Voyage | 04 | 12 | 23 |
| Hôtellerie, Option : Restauration | | 01 | |
| Hôtellerie, Option : Réception | 01 | | 04 |
| **TOTAL** | **07** | **18** | **29** |

### Formation Conventionnée Diplômante

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|
| Hôtellerie, Option : Cuisine | | | 01 |
| Hôtellerie, Option : Administration Hôtellerie | | | 01 |
| Tourisme, Option : Agence de Voyage | | 06 | 17 |
| **TOTAL** | **00** | **06** | **19** |

### Formation Qualifiante

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|
| Préparation des plats traditionnels | 27 | | |
| Cuisinier | 25 | | |
| Serveur | | | 24 |
| **TOTAL** | **52** | **00** | **24** |

### Diplômés de la branche HTO de 2016 à 2018

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---|---|---|
| Formation Présentielle | 62 | 19 | 37 |
| Formation par Apprentissage | 07 | 18 | 29 |
| Formation Conventionnée Diplômante | 00 | 06 | 19 |
| Formation Qualifiante | 52 | 00 | 24 |
| **TOTAL** | **128** | **38** | **108** |

## L'Artisanat Niveau: 02

### - Effectif en formation

| N° | Spécialité | Nombre | Dont Filles |
|---|---|---|---|
| 01 | Maroquinerie | 07 | 00 |
| 02 | Décoration sur Verre | 03 | 01 |
| 03 | Ebénisterie | 04 | 00 |
| 04 | Sculpture sur Plâtre | 14 | 00 |
| 05 | Poterie Céramique | 06 | 03 |
| 06 | Sculpture sur Bois | 04 | 00 |
| 07 | Bijouterie Tradionnelle | 12 | 00 |
| **Total** | | **50** | **04** |

### - Diplômés en 2018

| N° | Spécialité | Nombre | Dont Filles |
|---|---|---|---|
| 01 | Sculpture sur Plâtre | 02 | 00 |
| 02 | Poterie Céramique | 02 | 02 |
| 03 | Sculpture sur Bois | 04 | 04 |
| 04 | Bijouterie Traditionnelle | 11 | 02 |
| **Total** | | **19** | **08** |

# FORUM DE L'ETF SUR L'ASSURANCE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS

Les éditions précédentes du processus de Turin ainsi que les études menées par la Fondation européenne pour la formation (ETF) ont fait ressortir les besoins des pays partenaires de l'ETF de moderniser leur système d'assurance qualité de l'enseignement et la formation professionnels, c'est une des raisons pour laquelle l'ETF a mis en place un Forum sur l'assurance qualité dans la formation et l'enseignement professionnels.

Le Forum a été lancé lors de la réunion qui a eu lieu à Turin les 6 et 7 novembre 2017.

Le Forum est conçu en tant qu'assemblée de spécialistes des pays partenaires de l'ETF, des experts de l'ETF et d'experts internationaux.

Le but du Forum est d'aider les pays partenaires à moderniser et à améliorer leur système d'assurance qualité dans l'EFP en fournissant les moyens d'une coopération transnationale.

Le Forum s'appuie sur le réseau EQAVET (European Quality Assurance in Vocational Education and Training) de l'Union Européenne. Le cadre de référence de l'assurance de la qualité de l'UE pour la FEP (CERAQ) sert d'outil pour orienter les travaux au Forum. Le cadre CERAQ fournit la méthodologie et un instrument de mesure (un ensemble de 10 indicateurs de la qualité).

Le Forum de l'ETF pourra répondre également aux besoins des pays qui souhaitent référencer leur cadre au cadre européen de certifications.

Chaque pays partenaire de l'ETF a désigné une institution qui a des responsabilités nationales en matière d'assurance qualité dans le système d'EFP. Pour l'Algérie c'est l'Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (INFEP) qui est ainsi le point de référence national (PRN) et sa directrice générale est désignée en tant que personne de contact national (PCN). L'adhésion au Forum implique un engagement à l'égard d'un ensemble de tâches principales du Forum.

**Rôle et Missions du PCN et du PRN:**

- Mettre en œuvre les activités de base du Forum.

- Constituer « *un comité national* » comprenant les principales parties prenantes en matière d'assurance qualité de l'ETF.

- Suivre et évaluer l'évolution de l'assurance qualité dans le pays.

- Diffuser les résultats de la coopération transnationale au niveau national.

- Elaborer une stratégie de communication (comprenant des documents, rapports et publications).

- Organiser des activités de diffusion au niveau national.

- Proposer l'organisation d'activités spécifiques à la région (SEMED).

De telles activités pourraient être soutenues par des experts de l'ETF et des experts internationaux et les résultats pourraient être partagés notamment lors de la réunion annuelle du Forum et à travers la plateforme électronique.

**Organisation du Forum :**

L'ETF a un rôle exécutif, l'ETF élabore le plan stratégique du Forum en consultation avec les pays participants, elle fournit l'infrastructure, les ressources humaines et financières nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme de travail.

La plateforme électronique du Forum servira pour le dépôt d'information et sera exploitée à des fins de planification, discussion et coopération.

**Domaine de coopération :**

■ Intégrer une dimension internationale en matière d'assurance qualité de l'EFP.

■ Aborder les questions de gouvernance liées à l'amélioration de l'assurance systémique et systématique de la qualité de l'EFP.

■ Créer des synergies à travers les différentes approches (cadre d'assurance qualité associé aux secteurs de l'enseignement général, de l'EFP et de l'enseignement supérieur).

■ Partager des informations concernant les pratiques qui fonctionnent bien.

■ Aborder la question de modernisation de l'assurance qualité dans des domaines d'intérêts communs identifiés, par exemple : Réformes liées aux certifications et au système de certifications, évaluation des prestataires, formation continue des enseignants, etc.

**Activités du Forum :**

Le Forum mettra en œuvre un programme de travail comprenant des activités de base et des activités à finalité spécifique qui feront l'objet d'un consensus.

Les activités de base seront entreprises par tous les membres et sont :

- Le suivi et l'établissement de rapport sur les développements nationaux en matière d'assurance qualité dans l'EFP.
- La collecte, l'analyse et l'utilisation de données relatives aux indicateurs de qualité du CERAQ.
- La collaboration à l'élaboration des solutions à des défis communs.

Des activités à finalité spécifique pourront être entreprises telles que:

★ Groupes de discussion.

★ Groupes de travail thématique.

★ Activités d'apprentissage entre les pairs.

★ Visites d'étude

**Les activités réalisées :**

Le Forum de l'ETF sur l'assurance qualité de l'EFP a été lancé lors de la réunion qui s'est tenue les 6 et 7 novembre 2017 à Turin et qui a regroupé les experts de l'ETF, les experts de l'UE et les personnes de contact national des pays participants (17 pays) de la région Sud et Est de la méditerranée (SEMED) et la région Europe du Sud Est et la Turquie.

Au cours de cette réunion ont été présentés les objectifs du Forum, son organisation, les domaines de coopération ainsi que ses activités.

Le cadre européen de référence de l'assurance qualité a été présenté ainsi que le réseau EQAVET et le cadre TAIEX par les experts de l'UE et les experts internationaux.

Un projet de plan d'action pour deux années a été élaboré.

La réunion de suivi du forum de l'ETF sur l'assurance qualité dans l'EFP s'est tenue à Amman en Jordanie du 06 au 08 Mars 2018 et avait comme objectifs de :

* Faire un état des lieux de la mise en œuvre du plan de travail du Forum.

* Planifier les prochaines étapes et notamment la réunion annuelle du Forum.

* Prendre connaissance du système Jordanien d'assurance qualité

* Approfondir les connaissances en matière d'assurance qualité et renforcer les réseautages.

Un comité chargé de l'assurance qualité a été installé à l'INFEP. Ce comité est chargé de :

* Faire un état des lieux concernant le système d'assurance qualité en formation professionnelle en Algérie.

* Prendre connaissance du système européen d'assurance qualité.

* Etudier les documents de l'ETF contenant notamment :

* Le manuel guide de visite des pairs.

* Le document méthodologique de préparation du rapport national.

Ce comité tient ses réunions selon le besoin et peut faire appel à toutes personnes pouvant aider dans ses travaux.

**Mme ALITOUCHE.R**

**Directrice générale de l'INFEP**

# Fiche Technique de la direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Tlemcen

## I- Les structures de la DFEP de Tlemcen

Conformément à l'arrêté ministériel du 23 Chaâbane 1436 correspondant au 11 juin 2015 portant organisation des directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tlemcen est de type 03 et organisée en 05 services:

* Le service du suivi de la formation et de l'enseignement professionnels qui comprend deux bureaux :

1 Bureau du suivi des activités pédagogiques de la formation et de l'enseignement professionnels ;

2 Bureau de l'orientation, des examens et concours et de la gestion des diplômes

* Le service de l'apprentissage qui comprend deux (2) bureaux :

1 Bureau de prospection, du placement et des relations avec les organismes employeurs et les partenaires de l'apprentissage ;

2 Bureau du suivi, de l'évaluation et du contrôle technique et pédagogique

* Le service de la formation continue et du partenariat qui comprend deux (2) bureaux :

1 Bureau de la formation continue et du partenariat ;

Bureau du suivi des établissements privés

* Le service de l'administration des moyens et du contentieux qui comprend trois (3) bureaux :

1 Bureau de la gestion des personnels, de la formation et du contentieux ;

2 Bureau du budget, de la comptabilité, des moyens généraux et des archives ;

3 Bureau de la coordination et du suivi des opérations de recrutement et de gestion des formateurs

* Le Service du suivi des projets d'investissements, de la gestion du patrimoine et des systèmes d'information qui comprend deux (2) bureaux :

1 Bureau des systèmes d'information, de la carte de formation et des statistiques;

2 Bureau du suivi des projets d'investissements et de la gestion du patrimoine

## II - Les missions assignées à la DFEP:

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tlemcen est chargée de :

- Animer, de coordonner et d'évaluer périodiquement le fonctionnement des structures et moyens de formation professionnelle dans la wilaya ;

- Identifier et de proposer toute mesure de nature à assurer le développement cohérent et harmonieux des activités de formation professionnelle et de mettre en œuvre les actions retenues dans ce cadre ;

- Organiser la collecte, le traitement et la diffusion des informations, notamment statistiques, liées à son domaine d'activité ;

- Réaliser toute étude, monographie ou enquête concourant à une meilleure prise en charge de sa mission ;

- Elaborer et actualiser la carte de la formation professionnelle de la wilaya et suivre sa mise en œuvre en relation avec les services et organismes concernés ;

- Impulser les actions de coordination entre les établissements de formation professionnelle, les opérateurs économiques et les structures chargées de l'emploi, de l'éducation et de la jeunesse ;

- Veiller à la mise en œuvre des mesures relatives à l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements de formation professionnelle en relation avec les organismes compétents de la wilaya ;

- Suivre et évaluer l'exécution des programmes arrêtés en matière de recrutement, de gestion, de formation et de perfectionnement des personnels de la formation professionnelle ;

- Superviser et veiller au bon déroulement des concours et examens;

- Suivre l'élaboration des budgets des établissements et en contrôler l'exécution

## III- Les principales vocations de la wilaya de Tlemcen :

La wilaya de Tlemcen est essentiellement à vocation agricole, touristique et industrielle

La wilaya est dotée de 26 établissements de formation professionnelle à savoir:

- 23 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'une capacité théorique de 5300 places pédagogiques

- 03 Instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle (INSFP) d'une capacité théorique de 900 places pédagogiques

- 01 Annexe d'une capacité théorique de de 100 places pédagogiques

Les formations sont enseignées dans les établissements en modes apprentissage et résidentiel

# TLEMCEN, UNE WILAYA POUR UNE RELANCE EFFECTIVE DE L'ÉCONOMIE

## MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE TLEMCEN

La Wilaya de Tlemcen occupe une position de choix au sein du territoire national. A la fois frontalière et côtière, elle est limitée géographiquement au Nord par la mer Méditerranée, au Nord-Est par la Wilaya d'Ain Témouchent, à l'Est par la Wilaya de Sidi Bel-Abbès, à l'Ouest par le Maroc et au Sud par la Wilaya de Naâma. Avec une population estimée à 1 045 410 habitants au 31/12/2015 et une superficie de 9017,69km² soit une densité de 116 hbts/km², la Wilaya, même si elle dispose d'une base industrielle large et diversifiée, présente un aspect agricole très prononcé.

Actuellement, la wilaya de Tlemcen regroupe 20 dairas et 53 communes.

La population ayant un âge inférieur à 15 ans, représentant 26% du total de la population, constitue, pour les années à venir, une importante ressource humaine.

**• Potentialités de la Wilaya**

Des perspectives prometteuses s'offrent à la Wilaya avec une relance effective des activités économiques et sociales pour un partenariat mutuellement avantageux.

Il y a lieu de citer en particulier :

- Les grands complexes alliant électroniques, textiles, métallurgie, matériaux de construction et céramique.

- Les divers gisements de substances utiles pouvant générer de petites activités en aval et quelques (130) opportunités d'investissement.

- L'existence d'un réseau d'infrastructures diversifié, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire.

- Un littoral long de (70) Km, l'existence de (08) zones d'expansion touristique susceptibles d'être urbanisées.

- L'existence d'une aire de pêche poissonneuse et d'un écosystème aquacole à la faveur d'un plateau continental des plus développés.

- Les ressources naturelles: Les substances utiles que recèle le sol de la wilaya (**plomb et zinc, calcaire et argile pour ciment, gypse, pierres ornementales, granulats...**) représentent de multiples opportunités d'investissement.

- **Le Relief:**

Le territoire de la Wilaya est réparti en trois grandes zones.

- La zone Nord qui est constituée principalement des monts des Traras, s'étend le long de la côte de la mer Méditerranée ;

- La zone centrale est répartie en deux sous zones: la première regroupe la plus grande partie de la superficie cultivée de la Wilaya (plaines de Maghnia et de Tlemcen),la seconde est constituée par les Monts de Tlemcen (**une chaîne de montagnes calcaires orientée du Sud vers l'Ouest et du Nord vers l'Est**) ;

- La zone Sud de la Wilaya, zone pastorale et steppique qui s'étend sur le 1/3 de la superficie de la Wilaya, regroupe quatre communes seulement.

**Les sols de la Wilaya :**

- Les terres d'alluvions : ce genre de terres existe particulièrement au niveau des plaines d'Hennaya, de Nedroma et de Sebdou ;

- Les terres caillouteuses : c'est une zone complexe constituée essentiellement de colluvionnement en provenance des Monts de Tlemcen et de la Chaine des Traras ;

-Les terres rouges : terres à envoutement qui sont fixées particulièrement dans la plaine de Maghnia et sur le plateau d'Ouled Riah ;

- Les terres marneuses (argileuses) : ces formations couvrent des zones très vastes, telles que la région de Bab El Assa et Ghazaouet.

- **Le Climat**

La Wilaya de Tlemcen est caractérisée par un climat méditerranéen, (hiver froid et été chaud et sec). La pluviométrie, très irrégulière, varie entre 200 à 500 mm/an.

- **Les Infrastructure de Base**

- ***Réseau routier***

La Wilaya de Tlemcen gère 4 188 Km de routes qui se répartissent comme suit :

* 100 Km d'Autoroutes
* 764 Km de routes nationales
* 1 190 Km de chemins de Wilaya
* 2 134 Km de chemins communaux.

- ***Réseau portuaire***

Port mixte (marchandises, voyageurs et pêche): Ghazaouet

Abri de pêche: Honaine

Projet d'abri de pêche: Marsa Ben Mhidi

- ***Réseau aéroportuaire***

La wilaya compte un aéroport de classe A (Réseaux international, national)

- Piste principale (ml) : 2600
- Bretelle (ml) : 1075
- Parking : 490

- ***Réseau électrique***

Taux d'électrification: 99%,

Taux de couverture en gaz de ville : 78 %.

• **Le Tourisme:**

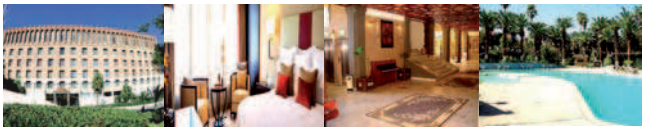

Au 31/12/2015, la wilaya de Tlemcen dispose de dix-neuf (19) hôtels classés et de 27 non classés, de 41 agences de voyages plus les sept (07) annexes. Tlemcen dispose aussi de trois stations thermales : Hammam Boughrara, Chiger et Sidi El Abdelli, toutes dotées des moyens nécessaires permettant aux visiteurs d'y passer d'excellents séjours. Les plages de Marsa ben M'hidi, Muscarda I, Muscarda II, Bider, H'nin, El Makhled, Beni Khaled, etc.s'étendent sur près de 73 kilomètres de sable doré et de galets.

• **L'Éducation et l'enseignement**

La wilaya de Tlemcen possède 380 établissements prés scolaires (effectif de 15904 élèves), 491 établissements primaires (111266 élèves),des C.E.M avec un nombre de 59 983 élèves et 47 lycées (25 110 élèves).

La Wilaya de Tlemcen dispose également d'un organe infrastructurel très important réparti entre six (06) pôles universitaires avec une capacité de 25 375 places.

• **Les Infrastructures sanitaires**

Le secteur de la santé compte 07 hôpitaux, 34 polycliniques et 277 salles de soins ainsi que 05 cliniques privées.

• **Le secteur économique**

**- Le secteur de l'Agriculture**

La superficie agricole totale (S.A.T) dans la wilaya de Tlemcen est de 537274 hectares dont 350285 de superficie agricole utile (S.A.U.). Tlemcen est, par excellence, une wilaya agricole tant par ses potentialités en matière de fertilité des terres que par les spéculations pratiquées, mais qui nécessitent avec la résorption des déficits en eau une intensivité des cultures. La wilaya tend vers des excédents agricoles au niveau de la région.

Le plan de développement et de modernisation de l'Agriculture devrait la hisser à un rang plus élevé par des emplois induits à la faveur des allocations budgétaires consacrées, pour lui permettre de se tourner vers une agriculture moderne et compétitive.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION VEGETALE par (Qx)**

| SPECULATIONS | Superficie | Production 2014/2015 |
|---|---|---|
| CEREALES | 172500 | 2355000 |
| FOURRAGES | 17500 | 1033200 |
| LEGUMES SECS | 11580 | 124050 |
| C./ MARAICHERES | 20946 | 4188000 |
| FRUITIERE | 20688 | 989778 |
| FIGUIERS | 386 | 20000 |
| VITICULTURE | 2449 | 241269 |
| C. / INDUSTRIELLES | 0 | 0 |
| AGRUMES | 2568 | 364080 |
| OLIVES | 14955 | 550000 |

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION ANIMALE**

| Désignation | Unité de Mesure | Production 2013/2014 |
|---|---|---|
| V./ ROUGES | T. | 11138 |
| V./ OVINE | T. | 7447 |
| V./ BOVINE | T. | 3304 |
| V./ CAPRINE | T. | 387 |
| V./ BLANCHES | T. | 21110 |
| LAIT ($10^3$) | Litre | 88530 |
| ŒUFS ($10^3$) | Unité | 210710 |
| LAINE | T. | 616 |
| MIEL | T. | 180 |

**EFFECTIF GLOBAL DU CHEPTEL**

| CHEPTEL | Unité | Production 2014/2015 |
|---|---|---|
| BOVINS | Tête | 45550 |
| OVINS | Tête | 768770 |
| CAPRINS | Tête | 43200 |

**• Secteur du tourisme:**

La wilaya de Tlemcen dispose d'un potentiel propice au tourisme de masse et d'aventures (balnéaire, thermale, Sud) lui permettant de s'affirmer sur le plan culturel et historique.

La wilaya dispose, en effet, de toutes les prédispositions sociales d'accueil qui la différencient d'autres régions, de par ses particularités culturelles et dont les populations tirent une très grande fierté. Ces prédispositions reposent, bien essentiellement, sur un goût raffiné, un patrimoine bien conservé et une éducation prononcée. Celle -ci est portée par des valeurs éducatives ancestrales, transmises de génération en génération, et ce en rapport avec un vecteur civilisationnel illustré par des personnages historiques marquants, dans les domaines des sciences, des religions et des arts.

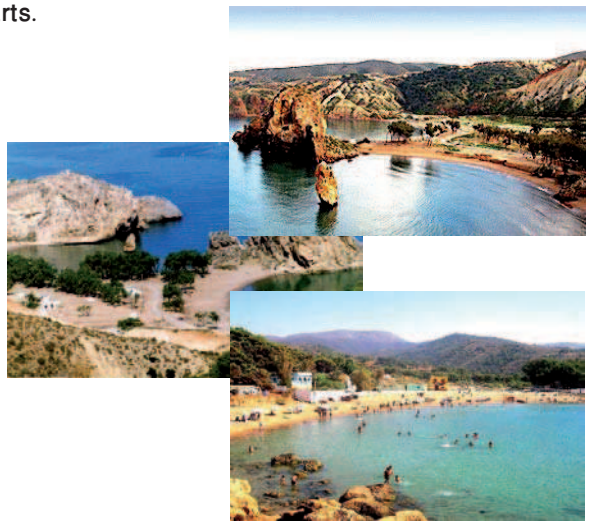

**• Secteur de la Pêche et des Ressources Halieutiques:**

Ces dernières années, le secteur de la pêche a enregistré une nette amélioration dans la wilaya de Tlemcen, grâce au volume d'investissement qui a dépassé les 4 milliards de dinars.

Pour redynamiser ce secteur, toutes les facilités et tous les moyens nécessaires ont été mis à la disposition des investisseurs, pour une meilleure exploitation des produits halieutiques que recèle le littoral Tlemcénien (74 km). Ce dernier enregistre une riche réserve de produits de pêche, ainsi que la création de 1 250 emplois qui s'ajoutent au nombre des marins-pêcheurs et aux propriétaires de bateaux qui dépassent les 3 550. Par ailleurs, la Direction de la pêche ambitionne la création de 5 200 nouveaux postes prochainement.

**- Flottilles de pêche**

Avec un littoral maritime de 74 Km qui s'étend de Marsa Ben M'hidi à l'ouest jusqu'à l'Ouardania à l'est, la Wilaya de Tlemcen dispose d'une biomasse halieutique de l'ordre de (52.568) Tonnes.

**EVOLUTION DE LA FLOTTILLE DE PÊCHE DE 2007 À 2015**

| Désignation | 2007 | 2008 | 2009 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chalutiers | 63 | 65 | 71 | 72 | 74 | 75 | 77 | 81 |
| Sardiniers | 40 | 44 | 46 | 48 | 49 | 53 | 53 | 54 |
| P/Métiers | 118 | 31 | 34 | 91 | 39 | 114 | 260 | 148 |

La production halieutique de 2015 est de 10 675,531 tonnes dans les catégories suivantes: démersaux, petits pélagiques, gros pélagiques, squales, crustacés, et mollusques.

**Projets en cours :**

▪ Réalisation d'un nouveau port à SidnaYouchaa (Commune: Dar Yaghmoracen/ Daïra : Ghazaouet) pour un montant de 7 238 663 439,38 DA et un délai de réalisation de : 40 mois (projet lancé ; travaux en cours 45%) ;

- Projets lancés au niveau du port de Honaine :

• Etude pour la réalisation d'une Halle à marée : achevée.

• Etude pour la réalisation d'une Antenne de pêche Administrative : achevée.

• Projets des MINAPPECH en cours: (Manifestation pour l'investissement dans les activités des ports de pêche et

commerce halieutique)

- Station d'avitaillement à 95%,
- Foyer des pêcheurs à 100%,
- Comptoir de vente de pièces de rechange à 65%.

**- Aquaculture**

• ***Aquaculture marine***:

 Création de deux (02) Zones d'Activité Aquacoles (ZAA) : (par arrêté de M. le Wali)

- Zone de M'kheled (Commune de Beni Khellad/ Daïra de Honaïne) : 4442 M².

- Zone de Mâarouf (Commune de Msirda Fouaga / Daïra de Marsa Ben M'hidi) : 14 719 M².

 Sites aquacoles :

- Site d'Ouled Salah (Commune / Daïra de Honaïne) : pôle d'Aquaculture en cage flottante situé à 1 Km du port de Honaïne.

- Site de Dar Ellouh (Commune / Daïra : Marsa Ben M'hidi) : Pôle d'Aquaculture en cage flottante situé à 5 Km du port de Marsa Ben M'hidi.

 Projets réalisés :Un projet a été réalisé dans le cadre du plan de la relance économique, il s'agit de :

- L'EURL Aquadora à Agla (Commune de Beni Khelled& Daïra de Honaïne) :

* ***Intitulé du Projet*** : Elevage du loup de mer et de la dorade en cages flottantes.

* ***Capacité de production*** : 600 Tonnes/an.

* ***Superficie de la concession terrestre*** : 935 M².

* Superficie de la concession Maritime : 20 Ha.

* Nombre d'emplois projetés: 14.

L'opération d'ensemencement des alevins a été effectuée le 10/09/2015 dans 05 cages flottantes parmi les 12 cages installées du projet.

 Projet en cours : Trois projets sont en cours, un projet d'algoculture (au niveau de la zone d'activité de Sidi M'Barek- Daïra de Beni-Boussaid dont l'étude est déjà approuvée avec une production annuelle estimée à 10 Tonnes de spiruline)et deux projets de pisciculture (Loup et Dorade) en cours d'examen par le CNRDPA (Centre National de Recherche et Développement de la Pêche et de l'Aquaculture).

• ***Aquaculture Continentale***:

- La Wilaya de Tlemcen dispose de (05) barrages et de retenues collinaires avec une possibilité d'attribution de (19) concessions d'exploitation ; ces plans d'eau ont bénéficié depuis 2006 de (11) opérations d'ensemencement ;

- Attribution de (02) autorisations d'exploitation au niveau de (02) barrages (Hammam Boughrara et Izdihar). Le suivi et la gestion de la qualité des eaux des barrages ensemencés de poissons d'eau douce sont assurés par des cadres recrutés par le biais du dispositif ANEM.

*** Pisciculture/Agriculture :**

- La DPRH a organisé des opérations de vulgarisation et de sensibilisation depuis 2009 afin d'encourager et de généraliser l'investissement dans ce genre d'activité dans toutes les régions de la Wilaya ;

- Organisation de visite au profit des fellahs d'une ferme aquacole continentale dans la Wilaya de Relizane ;

- Des opérations d'ensemencement de bassins d'irrigation au niveau des exploitations agricoles dans la région de Maghnia (1 000 alevins de Tilapia Rouge et Gris en 2009 et 30 000 larves de Carpe commune dans (26) bassins d'irrigation au niveau de (12) exploitations agricoles en 2013 ;un suivi de ces bassins ensemencés est assuré par la Direction, les alevins ont atteint une taille de 13 à 25 cm avec un taux de survie de 15%.

**- SECTEUR DE L'INDUSTRIE**

| Commune | Intitulé de la zone | Superficie (ha) | Nombre de lots créés | Nbre de lots attribués | Nombre de lots vacants |
|---|---|---|---|---|---|
| Chetouane | Chetouane | 218,8133 | 170 | 170 | 00 |

*** Mine et carrière**

Tlemcen dispose de 63 carrières opérationnelles d'un effectif de 1017 employés, année 2015

# SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**• Les infrastructures**

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Tlemcen est constitué de:

- 26 établissements d'une capacité théorique de 6300 places pédagogiques dont 23 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 03 Instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle (INSFP) et une Annexe.

- 02 établissements sont en voie d'achèvement dont un INSFP et un CFPA.

- La wilaya dispose d'internats de 1480 lits et d'une demi-pension de 2440 repas.

Pour ce qui est des institutions privées, la wilaya de Tlemcen dispose de 09 institutions privées crédibilisées d'une capacité théorique de 389 places pédagogiques. Le nombre d'institutions privées nouvelles accréditées au premier semestre 2018 est de 02 institutions privées.

**• L'encadrement**

Le secteur est encadré par 1599 employés dont 571 formateurs soit :

- 372 professeurs de formation professionnelle (PFP),

- 82 professeurs spécialisés en formation et enseignement professionnels de 1er grade (PSFEP 1)

-117 de 2ème grade (PSFEP2).

Actuellement, la wilaya de Tlemcen enseigne les spécialités des 21 branches professionnelles.

**a) L'analyse d'une situation de formation**

***L'évolution des effectifs en formation résidentielle et apprentissage (période 2014-2018)***

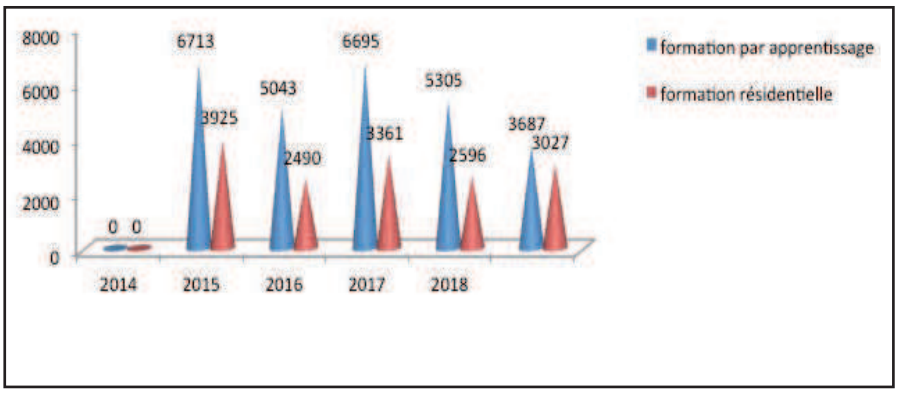


Nous constatons, à travers ce graphe, une nette préférence pour la formation en mode apprentissage par rapport au mode résidentiel. Ceci s'explique par la politique sectorielle du secteur de la formation professionnelle qui privilégie le mode apprentissage qui aide à l'insertion professionnelle.

***L'évolution des effectifs des formations en cours du soir, qualifiantes et diplômantes,(période 2014- 2018)***

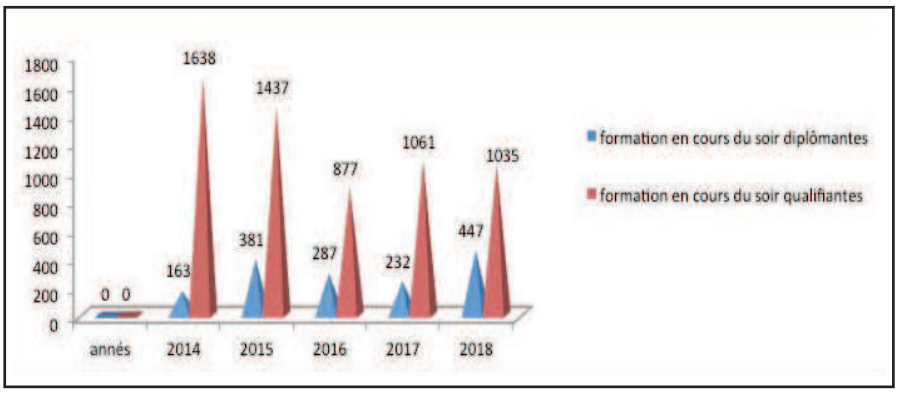


Nous remarquons une grande différence entre les formations en cours du soir qualifiantes et diplômantes (période 2014- 2018). La plupart des inscrits préfèrent une formation qualifiante et de courte durée pour se perfectionner dans la spécialité choisie ou bien pour ouvrir une micro entreprise.

*L'évolution des déperditions stagiaires (période 2014-2018)*

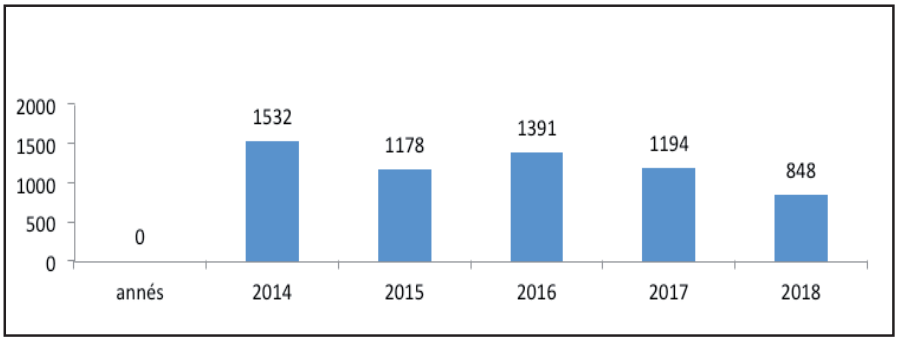


Nous constatons qu'en 2014 le nombre de déperditions était élevé, en 2015 s'opère une légère baisse. En 2016 le nombre a augmenté de nouveau et en 2018 le nombre de déperdition a baissé encore. Ceci est dû à la sensibilisation ou à l'orientation des stagiaires.

*Classement des 18 branches professionnelles en mode apprentissage (rentrée de septembre 2018)*

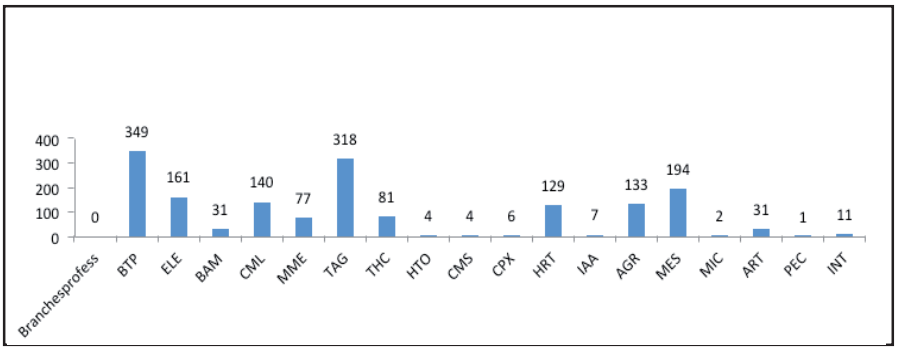


Le classement des 18 branches professionnelles en formation par apprentissage (rentrée de septembre 2018) montre que les stagiaires choisissent surtout les branches professionnelles respectives : BTP (Bâtiment et Travaux Publics) et TAG (Techniques Administratives et de Gestion). Les MES (Métiers de Services) viennent en troisième lieu suivis de ELE (Electricité-Electronique -Energétique), CML (Construction Métallique), AGR (Agriculture), HRT (Hôtellerie-Restauration-Tourisme), THC (Textiles-Habillement-Confection).

*Classement des 13 branches professionnelles en mode résidentiel (rentrée de septembre 2018)*

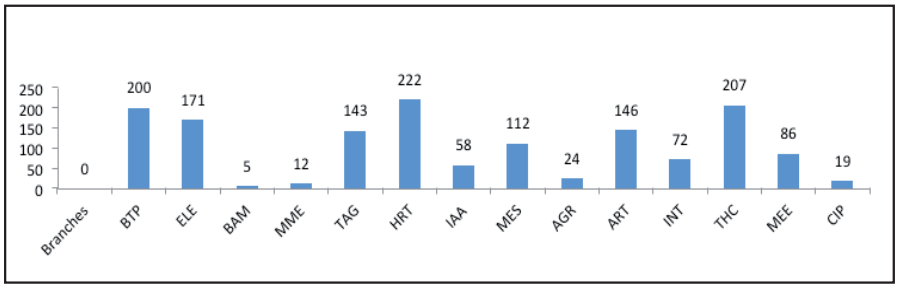


Le classement des 13 branches professionnelles en formation résidentielle (effectif de la rentrée de septembre 2018) montre que les stagiaires choisissent particulièrement les branches professionnelles respectives :HRT (Hôtellerie- Restauration-Tourisme), THC(Textiles-Habillement-Confection), BTP (Bâtiment et Travaux Publics), ELE (Electricité- Electronique-Energétique), ART(Artisanat traditionnel), MES(Métiers de services), MEE (Métiers de l'eau et de l'environnement), INT(Informatique-Numérique et Télécoms).

### b) L'emploi dans la wilaya

- La population totale de la wilaya est estimée au 31/12/2015 à 1 045 410 habitants.

- Taux de croissance de la population : 1,56%.

- Population active (2015) : 360 047 habitants.

- Population occupée (2015) : 327 641 habitants

- La population en chômage est de 32406 habitants soit 9% de la population.

**Population occupée par secteur d'activité en 2015 :**

| Secteur d'activité | Nombre de la Population occupée | Taux en% |
|---|---|---|
| **Agriculture** | 99 061 | 30 |
| **Commerce** | 76 142 | 23 |
| **Administration** | 61 942 | 19 |
| **Services** | 21 680 | 7 |
| **BTP** | 31141 | 9 |
| **Industries** | 16 241 | 5 |
| **Autres** | 21 435 | 7 |

**Répartition de l'emploi par secteur d'activité :**

**- ANSEJ (Micro – Entreprise année 2015)**

| Secteurs d'activité | NB DOSSIERS FINANCE | Nb d'emplois créés | Taux en% |
|---|---|---|---|
| | 2015 | 2015 | |
| Agriculture | 253 | 458 | 43% |
| Artisanat | 69 | 112 | 11% |
| BTPH | 40 | 75 | 7% |
| Industrie | 59 | 110 | 10% |
| Professions libérales | 14 | 22 | 2% |
| Services | 161 | 283 | 27% |
| Transports | 0 | 0 | 0% |
| TOTAL | 596 | 1060 | 100% |

D'après le tableau de l'ANSEJ ci-dessus (année 2015) sur la répartition de l'emploi total par secteur d'activité, il s'avère que le secteur de l'Agriculture s'accapare 43% de la population occupée, suivie des Métiers de service avec 27% et de l'Artisanat avec 11% puis l'Industrie avec 10% alors que le BTP occupe 7%. Enfin les professions libérales totalisent 2% de la main d'œuvre occupée.

**c) La relation entre la formation professionnelle et le secteur économique**

Nous constatons que les branches professionnelles des modes apprentissage et résidentiel suivantes ont pris la plus grande part: ***BTP, TAG, MES, ELE*** ; ***CML, AGR, HRT, THC, ART, MEE, INT***.

Et d'après les deux tableaux ci-dessus sur la répartition de l'emploi par secteur d'activité, nous nous apercevons d'une manière générale que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels répond aux demandes de certains secteurs utilisateurs tels que : l'agriculture, les métiers de service, l'administration, l'industrie, le bâtiment et travaux publics, l'électronique l'artisanat et le tourisme.

S'agissant des stages pratiques des stagiaires de la formation et de l'enseignement professionnels, le chef de service de la formation au département ressources humaines à la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'ouest(SEROR) a précisé que 31 apprentis sont en formation depuis 2016 dans diverses spécialités telles que: archives, comptabilité de gestion, administration, informatique, conduite de travaux, topographie, travaux publics et secrétariat. Selon le chef de service, le recrutement a concerné 14 apprentis (de 1981 à 2000) et 03 apprentis en maintenance ont été recrutés en 2018.

Il a jugé aussi que les stagiaires recrutés dans la société SEROR sont qualifiés et compétents.

Les relations de la société SEROR avec les établissements de formation professionnelle se traduisent dans un échange permanent durant la période d'apprentissage et pour le placement des apprentis.

Le secteur de la Formation Professionnelle a signé plusieurs conventions de partenariat avec différents secteurs économiques pour la formation des personnels des entreprises et des institutions appartenant à ces différents secteurs. Dans ce cadre, la wilaya de Tlemcen a enregistré pour cette rentrée de septembre 2018, un effectif de 05 employés pour une formation conventionnée diplômante en Mécatronique (SD) et 66 reconduits dans plusieurs spécialités tels que : Marketing(CCI), Comptabilité et gestion (gendarmerie), Gestion des stocks (gendarmerie), Services de voyage(CCIO), Conduite des travaux bâtiment et Maintenance des véhicules légers (SD).

Pour la formation conventionnée qualifiante, la direction de wilaya de Tlemcen a enregistré pour cette rentrée de septembre 2018, un effectif de 736 employés dans plusieurs spécialités tels que: Electricité Bâtiment (MC), Taillage et greffage d'arbres fruitiers (16-20 ANEM), Elevage équin, Cuisine (APC), Maçonnerie (MC) et Elevage de bétail (MC).

Ces chiffres prouvent la bonne vitalité du secteur de la Formation et de l'Enseignement Professionnels dans la wilaya de Tlemcen et soulignent l'intérêt du partenariat avec les différents secteurs économiques.

**Statistiques de la DFEP de Tlemcen de la péride 2014 à 2018**

**Statistiques de la rentrée de septembre 2018 à Tlemcen**

**Monographie de la wilaya de Tlemcen année 2015**

**Melle MERAZKA Houria**

# ENTRETIEN AVEC LA DIRECTRICE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE LA WILAYA DE TLEMCEN

## ( HAFIDA ZEDOUR MOHAMED IBRAHIM )

### Objectif Formation

Pour commencer, Madame la Directrice, quelles sont les branches enseignées dans les établissements de votre wilaya ?

### La Directrice

A la rentrée de la session de septembre 2018, nous avons procédé à l'ouverture de plusieurs spécialités dans les 21 branches professionnelles en prenant en considération les besoins du secteur économique. Ces branches professionnelles sont: **AGR, BAM, BTP, CIP, CML, CPX, ELE, HRT, IAA, INT, MEE, MES, MIC, MME, PEC, TAG, TAV et THC**.

### Objectif Formation

Pensez-vous que le nombre d'établissements au niveau de votre wilaya est suffisant pour accueillir les jeunes désirant suivre une formation ?

### La Directrice

Dans le cadre de l'utilisation optimale des institutions de formation professionnelle, nous avons procédé à la répartition des spécialités selon l'orientation de chaque institution en prenant en considération les besoins du marché du travail. Cette opération se poursuit jusqu'à l'atteinte des objectifs tracés.

Un déficit est ressenti en infrastructures de formation pour la prise en charge des demandeurs de formation de niveau 5. Et pour y remédier, nous projetons la construction d'un nouvel institut.

### Objectif Formation

Existe-il actuellement des stagiaires étrangers inscrits au niveau de la wilaya ? Pouvez-vous nous donner quelques informations concernant ce sujet ?

### La Directrice

L'effectif des stagiaires étrangers inscrit au niveau des institutions de formation professionnelle de la wilaya de Tlemcen est de 13 stagiaires de différentes nationalités (Tchad, Congo démocratique, Niger, Mali, l'Afrique Centrale, Palestine et Sahara Occidental). Ils sont répartis sur les spécialités suivantes: traitement des eaux, environnement et propreté, installation et entretien des équipements de froid et climatisation et gestion des ressources humaines.

### Objectif Formation

Que pouvez-vous nous dire concernant l'encadrement des stagiaires de la wilaya, particulièrement en ce qui concerne les spécialités nouvelles ?

### La Directrice

Afin de suivre le développement du marché du travail, nous avons programmé de nouvelles spécialités niveau 5, comme la réhabilitation et la rénovation de l'habitat, le contrôle de qualité des détergents et cosmétiques et la maintenance des machines agricoles ; l'achat et approvisionnement niveau 4 et les cultures médicinales, aromatiques et condimentaires ainsi que la boulangerie viennoiserie et la pépiniérie pour le niveau 2.

Dans ce contexte, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels ne programme aucune nouvelle spécialité que si l'encadreur est présent.

Chaque semestre, l'emploi du temps des enseignants est revu dans le but de réaffecter les formateurs sans section, ayant le profil pour encadrer la spécialité, d'un établissement à un autre, afin de combler le manque d'enseignants enregistré à leurs niveaux et éviter les heures supplémentaires tout en respectant le volume horaire légal des enseignants et des sections.

Nous avons programmé aussi la réhabilitation des enseignants des autres spécialités pour encadrer les nouvelles sections en les plaçant dans des entreprises économiques en relations avec la spécialité.

### Objectif Formation

Est-ce que les programmes de formation dont vous disposez couvrent la totalité des spécialités enseignées dans les établissements de votre wilaya et leurs contenus sont-ils adaptés aux besoins du secteur économique ?

### La Directrice

La plupart des programmes existent et d'autres doivent être revus et contrôlés par la Direction de l'ingénierie pédagogique, et compte tenu du résultat de l'expérience des enseignants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que du suivi du service de la formation de la DFEP de Tlemcen en coordination avec l'inspection du département ministériel de la formation professionnelle, les programmes se font et se valident au niveau local

pour répondre immédiatement aux nouvelles demandes de formation.

### Objectif Formation

L'organisation et l'application de la méthodologie d'élaboration des programmes de formation selon l'approche par compétences est en phase d'implantation progressive dans les différents établissements de formation. Quelles sont les actions engagées par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels dans ce cadre ?

### La Directrice

L'approche par compétences se base sur la pratique, donc les efforts de la DFEP sont orientés vers la signature des conventions de partenariat avec les différents acteurs du secteur économique. Ces conventions contiennent des articles sur la réception des stagiaires de la formation professionnelle pour les stages pratiques en entreprises.

### Objectif Formation

Que pouvez-vous nous dire concernant la rentrée de septembre 2018 ?

En cette rentrée de septembre 2018 et concernant la formation diplômante, la direction œuvre à la diversification des offres de formation dans l'objectif de donner aux demandeurs de formation de différents niveaux scolaire la chance d'acquérir des compétences et des qualifications qui les aident à s'intégrer dans le monde du travail.

Pour cela, la direction a programmé ce qui suit :

- 186 postes pédagogiques de niveau 1: (fin de cycle primaire),

- 2699 postes pédagogiques de niveau 2: (fin de cycle primaire et / ou 4e Année Moyenne),

- 356 postes pédagogiques de niveau 3: (4e Année Moyenne),

- 522 postes pédagogiques de niveau 4: (4e Année Moyenne)

- 511 postes pédagogiques de niveau 5: (4e Année Moyenne).

Pour la formation qualifiante, la direction a programmé 31114 postes pédagogiques dans les différents établissements de formation pour cette session. Cet effectif ce répartit comme suit :

- 1015 postes pédagogiques en cours du soir,

- 100 postes pédagogiques en formation conventionnée,

- 345 en milieu rural,

- 710 postes au profit des femmes au foyer,

- 26 postes pédagogiques pour la formation dans les écoles privées,

- 305 postes pédagogiques pour la formation initiale qualifiante;

- 613 postes pédagogiques pour la formation en milieu carcéral.

### Objectif Formation

Pour répondre à la demande économique et sociale en matière de formation professionnelle, la formation par apprentissage est le mode le plus avantageux pour la collectivité tant pour l'Etat que pour l'entreprise. Qu'en

pensez-vous et quelles sont les activités engagées dans ce cadre ?

### La Directrice

La DFEP de Tlemcen déploie beaucoup d'efforts pour fournir une main d'œuvre qualifiée, conforme aux besoins du marché du travail quantitativement et qualitativement, et cela par le biais de l'apprentissage. Cet objectif nous a toujours poussés à aller vers la prospection et la coordination avec les partenaires économiques et les enseignants de l'apprentissage afin de répondre aux exigences du marché du travail.

### Objectif Formation

La wilaya de Tlemcen dispose de plusieurs zones d'expansions touristiques classées et qui peuvent faire l'objet d'investissement considérable. Quel est l'apport de la formation professionnelle dans ce cadre ?

### La Directrice

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Tlemcen œuvre à la création et l'implantation d'un centre d'excellence dans l'hôtellerie et tourisme au niveau de l'Institut National Spécialisé de formation professionnelle de l'artisanat traditionnel, hôtellerie et tourisme, Imama, Tlemcen. Ce centre d'excellence sera le fruit d'un partenariat entre la formation professionnelle et le complexe hôtelier, tourisme et stations thermales. Elle projette aussi la création d'un autre centre d'excellence dans les industries traditionnelles.Une manifestation a été organisée concernant la 1ère édition du Concours National de Créativité dans l'industrie du tapis et des textiles traditionnels sous le Slogan « Les textiles traditionnels entre originalité et modernité». Elle s'est déroulée du 29 avril au 1er mai 2018 au Palais de la Culture Abdelkrim Daly Imama, à Tlemcen avec la participation de 17 wilayas.

### Objectif Formation

Les zones industrielles existantes dans votre wilaya répondent-t-elles positivement pour le placement des stagiaires en stage pratique, apprentissage et recrutement ?

### La Directrice

Les entreprises publiques et les grandes entreprises privées d'un certain niveau dans la gestion répondent d'une manière spontanée et globale pour l'accueil des stagiaires du secteur de la formation professionnelle pour le stage pratique. Mais une minorité des entreprises privées répondent difficilement.

Pour ce qui est de l'opération de recrutement, il y a un nombre important d'entreprises qui ont recruté directement les stagiaires formés après la fin de la période du stage pratique dans l'entreprise et l'obtention du diplôme, en raison du degré de qualification obtenu durant la formation et l'appréciation pendant la durée du stage pratique.

### Objectif Formation

Environ 4% des effectifs stagiaires et apprentis optent pour les métiers de l'agriculture. Qu'en pensez-vous et quelles sont les solutions pour attirer les jeunes vers ces métiers ?

### La Directrice

Le premier problème que rencontre le jeune qui veut

s'investir dans le domaine de l'agriculture est celui de « la terre agricole ». Cette lacune peut être la cause qui l'empêche de choisir les métiers et les spécialités en rapport avec l'agriculture. Et pour attirer le jeune vers ces disciplines, il est nécessaire de prendre les mesures qui l'aident à aller vers ces métiers.

Parmi ces mesures on peut citer la simplification des conditions pour bénéficier du financement des investissements agricoles ; la création des coopérations dans diverses activités agricoles pour les jeunes investisseurs ; l'assurance donnée aux jeunes de l'introduction des technologies modernes et la réduction de la durée de la formation dans les spécialités liées au domaine agricole.

### Objectif Formation

Dans le cadre du partenariat, que pouvez-vous nous dire ?

### La Directrice

Actuellement, les efforts de la DFEP sont orientés vers le rapprochement de la formation envers les différentes catégories sociales et la diversification des spécialités et des métiers à travers la promotion du partenariat avec le secteur socioéconomique, et aussi par la conclusion d'accords afin d'assurer la formation dans certains domaines stratégiques surtout dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, des industries traditionnelles, du tourisme et l'hôtellerie et du textile.

A cette fin, des accords sont conclus avec différents acteurs dans les domaines susmentionnés afin de fournir une main d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins du marché du travail.

Le développement du partenariat vise également à répondre aux besoins de la formation et à améliorer le niveau de qualification des travailleurs et des employés de divers secteurs, parmi lesquels : la construction et l'habitation, la pêche, les ressources en eau, l'agriculture et les forêts, le tourisme et les industries traditionnelles, les travaux publics, la jeunesse et sport, l'intérieur, les collectivités locales et l'urbanisme et la défense nationale.

### Objectif Formation:

Pour la formation continue, que pouvez -vous nous dire ?

### La Directrice

Une journée d'étude sur la formation continue a été organisée par la DFEP le 20 février 2017, afin de proposer un ensemble de recommandations. Ont pris part à cette manifestation nos partenaires économiques, les cadres du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que d'autres. Plus de 100 participants ont été présents à cette journée.

Cet événement était organisé en 04 ateliers :

**Atelier 01:** Guider et assister les institutions dans le domaine de la formation continue.

**Atelier 02:** Le financement de la formation continue.

**Atelier 03:** Le cadre réglementaire de la formation continue.

**Atelier 04:** L'équipement de formation appropriée à la formation continue.

### Objectif Formation

Quelles sont les contraintes rencontrées dans l'accomplissement de vos missions ?

### La Directrice

Concernant l'utilisation des techniques d'information et de communication, la modernisation du secteur à laquelle nous devons faire face est handicapée par le manque de rapidité du flux Internet.

Concernant le recrutement, bien que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels soit l'un des secteurs où l'emploi n'a pas été gelé, nous enregistrons un besoin dans les fonds financiers qui nous permettrait d'offrir davantage de postes nécessaires dans les centres de formation professionnelle et de l'apprentissage, surtout dans les spécialités demandées et les spécialités nouvelles.

### Objectif Formation

Quels sont les projets de la DFEP ?

### La Directrice

Le but du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, à travers l'ouverture de postes de formation dans divers dispositifs de formation, est de prendre en charge des demandeurs de formation de différentes catégories sociales afin de faciliter leur intégration dans le monde du travail et répondre aux besoins du marché du travail d'une part, et d'autre part, de réduire progressivement le problème du chômage et encourager la création de petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre du développement des zones frontalières de Tlemcen, nous cherchons à créer un nouvel horizon pour les habitants de ces zones en procédant à l'ouverture des postes dans les disciplines en relation avec les spécialités de la branche agricole. Ces spécialités sont: les plantes médicinales, aromatiques et condimen- taires, l'élevage des chevaux, l'industrie laitière, l'apiculture, l'informatique et la couture.

Concernant la spécialité plantes médicinales, aromatiques et condimentaires qui est une spécialité nouvelle, notre effort s'appuie sur la définition de cette spécialité pour sensibiliser les habitants de Bab El Assa comme une expérience spéciale destinée à ouvrir des sections de formation dans des spécialités liées à la branche agricole, en raison de la nature de la région considérée comme agricole par excellence.

Concernant la spécialité de l'élevage des chevaux, une première section a été formée au niveau national en partenariat avec l'Office National de l'Elevage des chevaux et chameaux dans la wilaya de Tiaret et exactement au centre de formation professionnelle et de l'apprentissage Sidi El Djillali (section déléguée au centre équestre du village Makoura).

**Melle MERAZKA Houria**

# TÉMOIGNAGE D'UN JEUNE PROMOTEUR DE LA WILAYA DE TLEMCEN

## «Travailler, c'est participer au développement de mon pays».

*L'équipe de la rédaction de la revue « **Objectif Formation** » a interviewé un jeune promoteur, diplômé de la formation professionnelle, et ce pour refléter l'emploi des diplômés de la Formation Professionnelle.*

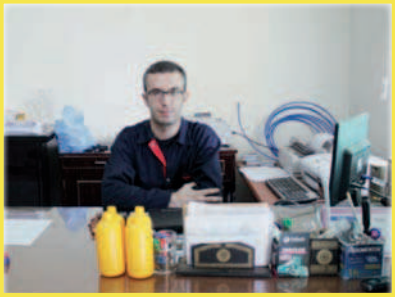

Monsieur: ***HADDAM Elyas***

Licencié en génie mécanique et diplômé de la formation professionnelle, spécialité «Electricité Industrielle», Monsieur ***HADDAM Elyas*** (32 ans), nous parle de son parcours de formation et d'insertion dans le monde du travail et nous révèle les difficultés qu'il a dû affronter.

« Après avoir terminé mes études, j'ai pensé à intégrer la vie professionnelle, mais pour m'insérer dans la vie active, j'ai opté pour une formation dans la branche Electricité Electronique et particulièrement dans la spécialité « Electricité Industrielle ».

Après avoir obtenu mon diplôme de CAP en «Electricité Industrielle» en 2013, j'ai pris l'initiative de déposer un dossier à l'ANSEJ pour l'octroi d'un crédit et pour créer ma propre micro entreprise qui est une extension de la société familiale, « Eurl Tramaplast (préformes et bouteilles en PET et PEHB Bouchons), qui a été créée en 1998 et dont le siège se trouve à Sidi Daoudi, à Tlemcen.

Les conditions étant remplies, le dossier de l'ANSEJ a été accepté et le financement de dix (10) millions de dinars octroyé par l'agence, m'a amplement aidé à acheter monéquipement. J'ai commencé mon activité en 2014 au siège de la société familiale, car la location d'un local est trop chère. Le projet a, depuis, généré quatre (04) emplois stables dans des postes d'opérateurs sur machine car mon métier de production de bouteilles et bouchons est facile à apprendre. J'ai profité d'un stage de formation avec les fournisseurs chinois, pour pouvoir utiliser mon matériel au moment de l'acquisition de mon équipement à partir de la Chine.

Aujourd'hui, je suis arrivé à exporter au Maroc le produit fabriqué par mon entreprise. Le produit est de bonne qualité.

Mon souhait est d'avoir un terrain pour agrandir mon entreprise et éviter les problèmes de bruit avec mon voisinage. Pour le moment, nous ne pouvons envisager le travail de nuit ».

Interrogé sur ses relations avec les centres et les instituts de formation professionnelle, le jeune promoteur a répondu: «Je souligne que j'ai participé à la rentrée professionnelle de février 2018, à l'exposition qui a été organisée par le centre Hennaya dans l'objectif de sensibiliser les jeunes à s'engager dans une formation pour pouvoir créer leur propre entreprise dans les métiers jugés efficaces pour le développement de l'économie du pays.

Concernant la formation, je peux dire que les CFPA nous ont donné une bonne formation et la pratique qui nous ont aidé à travailler.

L'ANSEJ, je juge que c'est un bon moyen pour résorber le chômage à condition que le stagiaire qui veut créer son entreprise, soit sérieux et travailleur pour qu'il réussisse.

Pour les stages pratiques, je signale que pour l'instant il n'y a pas de stagiaires de la formation professionnelle, mais les portes de ma micro entreprise sont ouvertes pour eux.

Mon message aux stagiaires est de leur demander de choisir une formation importante, qui facilite l'insertion dans la vie professionnelle et aide à construire l'avenir.»

**Melle MERAZKA Houria**

# LA NOMENCLATURE NATIONALE DES BRANCHES ET DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EDITION 2018

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a une double vocation.

La première est de satisfaire les besoins de l'économie nationale en main d'œuvre qualifiée, la seconde est de prendre en charge la demande sociale de formation. Pour se faire, les pouvoirs publics ont entrepris d'adapter quantitativement et qualitativement, de façon progressive l'appareil de formation professionnelle à son environnement socio-économique.

Aussi, les principaux intervenants sur le marché de l'emploi et de la formation doivent-ils s'adapter à ces nouvelles exigences et veiller à une meilleure cohérence de leurs actions respectives dans ce domaine. La gestion du marché de l'emploi de la formation doit pouvoir répondre au mieux aux besoins des opérateurs économiques en main d'œuvre qualifiée. Pour cela, elle doit disposer d'outils innovants et de l'information la plus exhaustive et la plus fiable sur les emplois et les formations qui y préparent.

Parmi les instruments dont le secteur a été doté pour mener à bien sa mission, **la Nomenclature nationale des branches et des spécialités de la formation professionnelle** occupe une place prépondérante. De fait , elle permet de répondre à la préoccupation d'assurer une gestion des flux et de résorber de manière relativement satisfaisante la demande sociale de formation. Les mutations qu'a connu la formation professionnelle en Algérie, l'émergence de nouveaux besoins et les exigences induites par l'ouverture de l'Algérie sur l'environnement international nous amène à poser la problématique du rôle que doit jouer la nomenclature en tant qu'élément central du dispositif de formation professionnelle.

Aujourd'hui toute Nomenclature doit être en mesure de renseigner sur les possibilités de formation et sur les voies et moyens d'y accéder. Par conséquent, la nouvelle approche en matière d'élaboration, d'adaptation et d'enrichissement doit tenir compte de la réalité du système national de formation professionnelle dans sa globalité, sa diversité et sa complexité.

Au regard de l'importance de ce thème, ***"Objectif Formation"*** lui consacre sa rubrique Dossier traité en trois volets :

**I-** L'évolution de la Nomenclature des branches et des spécialités de la formation professionnelle.

**II-** La nouvelle Nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle, édition 2018.

**III-** La mise en œuvre de la Nomenclature, édition 2018.

## I- L'évolution de la Nomenclature des branches et des spécialités de la formation professionnelle (de 1977 à 2018).

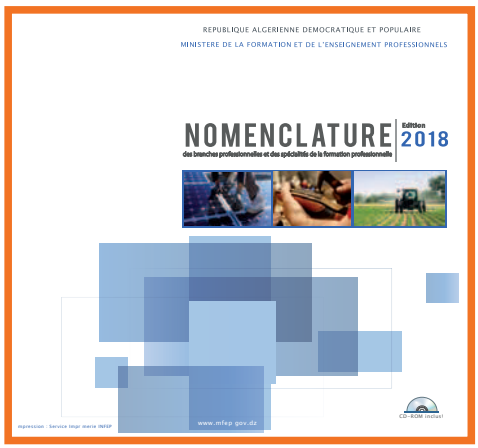


**1.1- La Nomenclature, édition 1977** comportait **115** spécialités réparties sur **12** branches professionnelles.

**1.2- La Nomenclature, édition 1981** comportait **86** spécialités, réparties sur **11** bran ches professionnelles couvrant les **4** niveaux de qualification (niveaux de qualification **1**, **2**, **3** et **4**).

**1.3- La Nomenclature, édition 1984** comportait 144 spécialités, réparties sur **13** branches professionnelles couvrant les **5** niveaux de qualification avec l'introduction de :

- **02** branches professionnelles «*informatique* » et « *artisanat traditionnel* »,

- **58** spécialités nouvelles,

- Des formations de niveau **5** (BTS) dans les branches professionnelles «*BTPH*» et « *électricité électronique* ».

**1.4- La Nomenclature, édition 1990** comportait **215** spécialités, réparties sur **18** branches professionnelles couvrant les **5** niveaux de qualification, avec l'introduction de :

- **05** branches professionnelles «*Cuirs et peaux*» , «*Banque assurance*», «*Machines textiles*» , «*Hôtellerie tourisme*» et « *Agriculture* » ;

-**71** spécialités nouvelles.

**1.5- La Nomenclature, édition 1991** comportait **382** spécialités, réparties sur **21** branches professionnelles couvrant les **5** niveaux de qualification, avec l'introduction de :

- **03** branches professionnelles «*Industries agroalimentaires*» , «*Industries du verre et de la miroiterie* » et «*Techniques audiovisuelles* »;

- **167** spécialités nouvelles.

**1.6- La Nomenclature, édition 1995/1996** comportait **461** spécialités, réparties sur **21** branches professionnelles, avec l'introduction de **79** spécialités nouvelles.

**1.7- La Nomenclature édition 2001** comportait **366** spécialités, réparties sur **22** branches professionnelles, avec l'introduction de :

- La branche professionnelle « *Pêche et Aquaculture* » ;

- **86** spécialités nouvelles.

Elle a subi, néanmoins, la suppression de **134** spécialités pour absence de débouchés.

**1.8 - La Nomenclature, édition 2005** comportait **358** spécialités, réparties sur **20** branches professionnelles, avec :

- Introduction de la branche professionnelle « *Métiers de l'eau et de l'environnement* » ;

- Fusion des branches professionnelles «*Chimie*» avec «*Industries du verre et de la miroiterie*», «*Techniques administratives*» avec «*Banque et assurance* » et les branches professionnelles « *Habillement confection* » avec «*Machines textiles*».

**1.9 - La Nomenclature, édition 2007** comporte **301** spécialités, réparties sur **20** branches professionnelles couvrant les **5** niveaux de qualification, avec l'introduction de :

- **28** spécialités nouvelles et **35** spécialités (précédemment supprimées) ont été réintroduites.

- La branche « *Artisanat de service* » devient « *Métiers de service* », afin de l'élargir à tous les métiers de service dans tous les secteurs d'activités.

**1.10 - La Nomenclature, édition 2012** est structurée en modes de formation et couvre vingt-deux **(22)** branches

professionnelles avec l'introduction de:

- Deux nouvelles branches professionnelles «*Mines et carrières*» et «*Industries pétrolières*» et de nouvelles spécialités liées aux domaines notamment des mines et carrières, des forêts, des énergies renouvelables, télécommunications, industries pétro-lières, hygiène et sécurité environnementale.

Cette Nomenclature comporte 422 Spécialités dont 54 nouvelles et 69 réintroduites qui se répartissent par branches professionnelles:

Sur la base des spécialités diplômantes prévues par la Nomenclature, édition 2012, un répertoire des passerelles en formation professionnelle a été élaboré. Il comporte deux cent quarante-deux (242) passerelles réparties sur vingt (20) branches professionnelles.

Le présent répertoire renferme cent vingt-cinq (125) qualifications professionnelles (petits métiers) réparties sur seize (16) branches professionnelles. Il s'agit d'une formation initiale qualifiante qui vise l'acquisition de compétences spécifiques permettant d'apporter aux primo demandeurs de formation une première qualification favorisant, ainsi, leur insertion professionnelle ou la création de leur micro-entreprise. Elle s'adresse à toutes les catégories sociales : élèves issus du système scolaire (cycles primaire, moyen et secondaire), jeunes et adultes alphabétisés ainsi que les femmes au foyer qui souhaitent suivre une formation professionnelle de courte durée.

La formation initiale qualifiante est sanctionnée par un certificat de qualification professionnelle.

**1-11 La nouvelle Nomenclature, édition 2018**, compte vingt-trois (23) branches professionnelles, avec l'introduction d'une nouvelle branche professionnelle «*Art - Culture et Patrimoine*». Elle renferme quatre cent soixante-dix-huit (478) spécialités avec l'introduction de **cinquante-quatre spécialités (51 spécialités nouvelles et 03 spécialités réintroduites)**.

## Tableau comparatif des Nomenclatures

| Date d'édition | Nombre de branches professionnelles | Nombre de spécialités par niveau de qualification | | | | | | Nombre total de spécialités |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1,2 et 3 | 4 | 5 | CMTC | BP | CED | |
| **1997** | 12 | / | / | / | / | / | / | **115** |
| **1981** | 11 | 79 | 12 | 0 | / | / | / | **86** |
| **1984** | 13 | 106 | 31 | 7 | / | / | / | **144** |
| **1990** | 18 | 153 | 31 | 31 | / | / | / | **215** |
| **1991** | 21 | 209 | 88 | 85 | / | / | / | **382** |
| **1995 - 1996** | 21 | 281 | 49 | 131 | / | / | / | **461** |
| **2001** | 22 | 170 | 88 | 108 | / | / | / | **366** |
| **2005** | 20 | 154 | 84 | 120 | / | / | / | **358** |
| **2007** | 20 | 135 | 59 | 107 | / | / | / | **301** |
| **2012** | 22 | 189 | 100 | 133 | / | / | / | **422** |
| **2018** | **23** | **205** | **104** | **165** | **1** | **2** | **1** | **478** |

## II- La nouvelle Nomenclature des branches et des spécialités de la formation professionnelle, édition 2018.

**Définition de la Nomenclature édition 2018 :**

- Instrument de développement en matière d'ouverture de filières ;
- Instrument de normalisation qui définit les normes quels que soient le lieu et le mode de formation (pré-requis, durées de formation, niveaux de qualification, etc.)
- Instrument de planification et de gestion en termes d'acquisition d'équipements, de recrutement de formateurs, d'élaboration de contenus formation, etc.
- Inventaire des formations initiales sanctionnées par des diplômes ayant un caractère national.
- Définition des niveaux de qualification dont les condi- tions d'accès, la durée de formation sont fixées par décret exécutif n°16-282 du 02 novembre 2016 fixant le régime de la formation professionnelle initiale et les diplômes la sanctionnant.
- A titre exceptionnel, le ministre de la FEP peut moduler par arrêté, les conditions d'accès et les durées de formation en fonction des évolutions techniques et technologiques et des contenus de formation.

**Ses objectifs:**

- Assurer l'adéquation entre la formation dispensée et l'emploi visé ;
- Mettre à la disposition des établissements de formation un instrument normalisé de référence pour le choix des spécialités à programmer à l'échelle nationale, régionale ou local ;
- Informer les demandeurs de formation sur l'offre de formation dispensée par les établissements de formation professionnelle ;
- Cette Nomenclature n'est pas figée, dynamique et évolutive, elle fait l'objet d'une évaluation et d'un enrichissement au moins tous les deux (2) ans et d'une révision tous les cinq (ans).

**Le travail d'évaluation, d'actualisation et d'enrichissement de la Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités obéit à une démarche qui implique différents acteurs dont les professionnels**.

L'actuelle Nomenclature qui revêt un caractère national est l'aboutissement des travaux engagés par le secteur durant l'année 2016 - 2017, notamment :

- L'évaluation de la Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle, édition 2012, ainsi que des additifs 2014 et 2015 ;
- L'exploitation des besoins en main d'œuvre qualifiée exprimés par les différents départements ministériels : secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, des travaux publics et des transports, de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de la poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, des ressources en eau, de l'environnement et des énergies renouvelables, de l'industrie et des mines, de la culture, ...et ce, dans le cadre des conventions de partenariat conclues en application de l'accord-cadre signé le 15 septembre 2014, avec quatorze (14) départements ministériels et sept (07) organisations patronales;
- Les travaux menés au niveau local, par les directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, avec les différents opérateurs économiques (directions locales représentant différents secteurs d'activité, entreprises, Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, Chambre nationale de l'agriculture, Chambre de

commerce et d'industrie, etc.), à travers les mécanismes de concertation mis en place (commissions de wilayas de partenariat) ;

- Les études d'insertion des diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, menées par l'Agence Nationale de l'Emploi et l'Office National des statistiques ;

- L'étude sur l'analyse du marché de l'emploi réalisée par l'ANEM en 2016 et 2017 ;

- La nomenclature algérienne des métiers/emplois «NAME» élaborée par l'Agence Nationale de l'Emploi.

***Restructuration de la Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle, édition 2018 :***

La nouvelle Nomenclature, édition 2018 compte **vingt-trois (23) branches professionnelles, avec :**

* l'introduction d'une nouvelle branche professionnelle « **Art Culture et Patrimoine** » ;

* la restructuration de **quatre (04) branches professionnelles, de l'édition 2012**.

La branche professionnelle « Art - Culture et Patrimoine » regroupe les spécialités liées au domaine de la restauration et de la conservation du patrimoine bâti.

**Les quatre (04) branches professionnelles ont fait l'objet d'une restructuration :**

- « *Chimie industrielle et de transformation* » devient « *Chimie industrielle et Plasturgie* » avec l'introduction des spécialités liées au domaine de la plasturgie ;

- « *Hôtellerie-Tourisme* » est réintitulée « *Hôtellerie -Restauration -Tourisme* » ;

- « Informatique - Numérique - Télécoms » regroupe les spécialités de la branche informatique et celles des télécommunications qui figuraient dans la branche « Electricité-Electronique-Energétique » ;

- « Habillement Textiles » est réintitulée « Textiles - Habillement- Confection ».

***La Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle, édition 2018, renferme quatre cent soixante-dix-huit (478) spécialités avec l'introduction de cinquante-quatre spécialités (51 spécialités nouvelles et 03 spécialités réintroduites).***

Trois (03) répertoires présentent cette Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle:

- Le répertoire des spécialités à dispenser en modes de formation présentielle, par apprentissage et à distance ;

- Le répertoire des spécialités de la formation professionnelle à dispenser exclusivement en mode de formation par apprentissage ;

- Le répertoire des spécialités de la formation professionnelle à dispenser exclusivement en mode de formation à distance.

## Tableau de Synthèse des Spécialités Nouvelles et des Spécialités Réintroduites Réparties par Branches Professionnelles

| N° d'ordre | Code de Branches | Intitulé de Branche Professionnelle | Spécialités | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Nouvelles | Réintroduites | |
| 1 | ACP | Art - Culture et Patrimoine | 7 | - | 7 |
| 2 | AGR | Agriculture | - | - | 0 |
| 3 | AIG | Arts et Industries Graphiques | - | - | 0 |
| 4 | ART | Artisanat Traditionnel | - | 1 | 1 |
| 5 | BAM | Bois - Ameublement | - | - | 0 |
| 6 | BTP | Bâtiment - Travaux Publics | 3 | 1 | 4 |
| 7 | CIP | Chimie Industrielle et Plasturgie | 4 | - | 4 |
| 8 | CML | Construction Métallique | 2 | - | 2 |
| 9 | CMS | Construction Mécanique et Sidérurgique | 1 | - | 1 |
| 10 | CPX | Cuirs et Peaux | 2 | - | 2 |
| 11 | ELE | Electricité - Electronique - Energétique | 5 | - | 5 |
| 12 | HRT | Hôtellerie - Restauration - Tourisme | 2 | - | 2 |
| 13 | IAA | Industries Agroalimentaires | 3 | - | 3 |
| 14 | INT | Informatique - Numérique et Télécoms | 6 | - | 6 |
| 15 | INP | Industries Pétrolières | - | - | 0 |
| 16 | MEE | Métiers de l'Eau et de l'Environnement | 4 | - | 4 |
| 17 | MES | Métiers de Services | - | - | 0 |
| 18 | MIC | Mines et Carrières | 2 | - | 2 |
| 19 | MME | Mécanique - Moteurs - Engins | 1 | - | 1 |
| 20 | PEC | Pêche et Aquaculture | - | - | 0 |
| 21 | TAG | Techniques Administratives et de Gestion | 2 | - | 2 |
| 22 | TAV | Techniques Audiovisuelles | 2 | - | 2 |
| 23 | THC | Textiles - Habillement - Confection | 5 | 1 | 6 |
| **Total** | | | **51** | **03** | **54** |

## Tableau de Synthèse des Spécialités Réparties par Branches Professionnelles et par Niveaux de Qualification

## (Tous modes de formation confondus)

| N° d'ord | Code de Branches | Intitulé de Branche Professionnelle | CFPS | CAP | CMP | BT | BTS | CMTC | BP | CED | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Niv.1 | Niv.2 | Niv. 3 | Niv. 4 | Niv. 5 | Niv.4 | Niv .4 | Niv.5 | |
| 1 | ACP | Art - Culture et Patrimoine | - | - | 3 | 2 | 3 | - | - | - | 8 |
| 2 | AGR | Agriculture | 3 | 14 | - | 1 | 16 | - | - | - | 34 |
| 3 | AIG | Arts et Industries Graphiques | - | 3 | 3 | 2 | 5 | - | - | - | 13 |
| 4 | ART | Artisanat Traditionnel | - | 21 | 3 | 2 | 1 | - | - | - | 27 |
| 5 | BAM | Bois - Ameublement | - | 3 | 2 | - | 1 | - | - | - | 6 |
| 6 | BTP | Bâtiment - Travaux Publics | 3 | 9 | 6 | 12 | 18 | - | - | - | 48 |
| 7 | CIP | Chimie Industrielle et Plasturgie | - | 2 | 1 | 6 | 9 | - | - | - | 18 |
| 8 | CML | Construction Métallique | 2 | 6 | 4 | 8 | 6 | - | - | - | 26 |
| 9 | CMS | Construction Mécanique et Sidérurgique | - | 4 | 5 | 8 | 7 | - | - | - | 24 |
| 10 | CPX | Cuirs et Peaux | 2 | 6 | 1 | 2 | 3 | - | - | - | 14 |
| 11 | ELE | Electricité - Electronique – Energétique | - | 4 | 5 | 13 | 17 | - | - | - | 39 |
| 12 | HRT | Hôtellerie - Restauration – Tourisme | - | 9 | 1 | 5 | 11 | - | - | - | 26 |
| 13 | IAA | Industries Agroalimentaires | - | 7 | - | 6 | 5 | - | - | - | 18 |
| 14 | INT | Informatique - Numérique et Télécoms | - | 1 | 2 | 5 | 13 | - | - | - | 21 |
| 15 | INP | Industries Pétrolières | - | - | - | 3 | 4 | - | - | - | 7 |
| 16 | MEE | Métiers de l'Eau et de l'Environnement | 1 | 2 | 4 | 2 | 8 | - | - | - | 17 |
| 17 | MES | Métiers de Services | 1 | 5 | 1 | 2 | 3 | - | - | - | 12 |
| 18 | MIC | Mines et Carrières | - | 2 | 1 | 4 | 3 | - | - | - | 10 |
| 19 | MME | Mécanique - Moteurs – Engins | 3 | 7 | 8 | 6 | 5 | - | - | - | 29 |
| 20 | PEC | Pêche et Aquaculture | 3 | 3 | - | 1 | 1 | - | - | - | 8 |
| 21 | TAG | Techniques Administratives et de Gestion | 1 | 3 | 5 | 6 | 12 | 1 | 2 | 1 | 31 |
| 22 | TAV | Techniques Audiovisuelles | - | - | 1 | 4 | 6 | - | - | - | 11 |
| 23 | THC | Textiles - Habillement – Confection | 9 | 4 | 6 | 4 | 8 | - | - | - | 31 |
| **Total** | | | **28** | **115** | **62** | **104** | **165** | **1** | **2** | **1** | **478** |

## Changements introduits dans la Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle, édition 2018 :

### ✶ Spécialités supprimées:

Douze (12) spécialités, réparties sur six (06) branches professionnelles, ont étés supprimées, car elles représentent pour chaque spécialité, une (01) seule compétence liée à un métier. Ces compétences sont intégrées dans les spécialités citées ci-dessous :

• Agriculture : CFPS Agent forestier (intégrée dans la spécialité « CAP Sylviculture ») et BT Technicien forestier (intégrée dans la spécialité « BTS Sylviculture »).

•Construction mécanique et sidérurgique: CMP Taillage d'engrenages (intégrée dans la spécialité « CAP Fraisage » et CMP Usinage sur centre d'usinage à commande numérique (intégrée dans « CMP Usinage sur tour à commande numérique ».

• Electricité - Electronique - Energétique : BTS Conducteur de chaudières (intégrée dans la spécialité « BTS Maintenance des systèmes énergétiques et fluidiques »).

• Habillement - Textiles : CFPS Piqueur polyvalent (intégrée dans la spécialité « CAP Couture »).

• Mines et carrières : CFPS Manœuvre de mines et carrières (intégrée dans la spécialité « CMP Mineur de carrière ») ; CMP Démineur (intégrée dans la spécialité « CAP Boutefeu minier ») ; BT Carrier (intégrée dans la spécialité « BT Foreur minier » et BT Surveillant minier (intégrée dans la spécialité « BT Technicien minier »).

• Techniques administratives et de gestion : BT Agent en documentation et archives intégrée dans la spécialité « BTS Documentation et archives » et BTS Marketing du sport (intégrée dans la spécialité « BTS Marketing »).

Six (06) spécialités liées au domaine de la pêche ont été supprimées, car ce sont des formations réglementées régies par les dispositions du décret exécutif 16-108 du 21 mars 2016 fixant les conditions de qualifications professionnelles et d'obtention des titres maritimes correspondants, délivrés par le Ministère chargé des transports :

*** Electricité - Electronique - Energétique :**

- BT Electro- motoriste à la pêche ;
- BT Electricité électronique maritime ;
- BT Electromécanique maritime.

**Pêche et Aquaculture :**

- CAP Marin pêcheur ;
- CAP Agent en statistiques des pêches ;
- BTS en statistiques des pêches.

### ✶ Changements dans les intitulés :

Trente (30) spécialités réparties sur douze (12) branches professionnelles, ont subi des changements dans les intitulés :

• **Agriculture:** CFPS Agent serriste devient « CFPS Cultures sous serre ».

• **Bâtiment-Travaux publics:** CFPS Cantonnier devient « CFPS Entretien des routes ».

• **Cuirs et peaux:** CFPS Piqueur polyvalent en fabrication de chaussures, maroquinerie, ganterie, vêtement en cuir devient « CFPS Piquage montage chaussures, maroquinerie et vêtement cuir » ;

- CFPS Agent polyvalent en montage et finition de chaussures est remplacé par «CFPS Montage et finition de chaussures» ;
- BTS Chimie Tannerie, remplacé par « BTS Industries du cuir/ Option : Tannerie-Mégisserie ».

**• Hôtellerie - Restauration – Tourisme :**

- BT Hôtellerie/ Option: Cuisine devient «BT Hôtellerie-Restauration/ Option : Production culinaire » ;
- BT Hôtellerie/ Option : Restaurant devient «BT Hôtellerie-Restauration/ Option : Service de table » ;
- BTS Hôtellerie/ Option : Restaurant est remplacé par « BTS Hôtellerie-Restauration/Option : Art de table et de services » ;

- BTS Hôtellerie/ Option : Cuisine devient « BTS Hôtellerie-Restauration/ Option : Art culinaire » ;

- BTS Hôtellerie/ Option : Administration hôtelière devient « BTS Hôtellerie/ Option :Gestion et Administration hôtelières » ;

- BTS Hôtellerie/ Option : Hébergement est remplacé par « BTS Gestion hôtelière/Option : Hébergement » ;

- BTS Hôtellerie/ Option : Réception est remplacé par « BTS Gestion hôtelière/Option : Réception ».

• **Informatique - Numérique - Télécoms:** BTS Informatique/ Option : Réseau et systèmes informatiques est remplacé par « BTS Système numérique/Option: Informatique et réseaux ».

• **Métiers de l'eau et de l'environnement:** BTS Environnement et propreté devient « BTS Environnement ».

• **Mécanique - moteurs - engins:** BTS Maintenance des véhicules légers est remplacé par « BTS Mécatronique automobile ».

• **Pêche - Aquaculture:** CFPS Mareyeur devient « CFPS Traitement des produits de la pêche » ; CAP Agent aquacole est remplacé par « CAP Elevage aquacole ».

• **Industries pétrolières:** BT Ouvrier de plancher (Sondeur) est remplacé par «BT Technicien de plancher»; BTS Technicien puits remplacé par «BTS Industries pétrolières, Option : Travaux aux puits » ; BTS Technicien mesures est remplacé par « BTS Industries pétrolières, Option : Mesures » et BTS Instrumentation, remplacé par « BTS Industries pétrolières, Option: Instrumentation ».

• **Mines et carrières:** CAP Boutefeu devient « CAP Boutefeu minier » ; BT Foreur est remplacé par « BT Foreur minier » et BT Sondeur par « BT Sondeur en carrières ».

• **Techniques administratives et de gestion:** BTS Gestion des stocks remplacé par « BTS Gestion des stocks et logistique ».

• **Techniques audiovisuelles:** BT Assistant prise de vue devient « BT Audiovisuel/Option : Prise de vue » ; BT Assistant prise de son est remplacé par « BT Audiovisuel/Option : Prise de son » et BT Assistant Montage par « BT Audiovisuel/Option : Montage ».

**✶ Changement dans le niveau scolaire d'accès à la formation :**

Le niveau scolaire d'accès à la formation dans l'une des spécialités citées ci-dessous est fixé à la 4e Année Moyenne. Cette révision a été introduite pour remédier au problème d'insertion professionnelle auquel sont confrontés les diplômés ayant un niveau scolaire inférieur à la 4e AM. Il s'agit des spécialités citées ci-dessous :

• **Agriculture:** CAP Cultures médicinales, aromatiques et condimentaires.

• **Hôtellerie - Restauration -Tourisme:** CAP Hôtellerie - Restauration/ Option : Cuisine ; et CAP Restauration/ Option : Cuisine de collectivités.

L'accès à la formation dans l'une des spécialités citées ci-dessous est ouvert aux candidats ne justifiant d'aucun niveau scolaire, car les compétences contenues dans le référentiel de formation sont des compétences pratiques ne nécessitant pas de connaissances théoriques :

• **Agriculture:** CFPS Elevage camelin.

• **Bâtiment – Travaux publics:** CAP Taille et pose de pierres et marbre.

• **Mines et carrières:** CAP Concasseur minier.

**✶ Changement dans l'intitulé et dans le niveau scolaire d'accès à la formation :**

• CAP Hôtellerie / Option : Hébergement, remplacé par «CAP Hôtellerie/ Option : Services hôteliers» avec un élargissement des compétences regroupant trois fonctions (Femme et Valet de chambre, Garçon d'étage et Bagagiste). Le niveau scolaire d'accès à la formation est fixé à la 4e AM;

• CAP Concasseriste, remplacée par «CAP Concasseur minier». La formation est destinée aux candidats ne justifiant d'aucun niveau scolaire, car les compétences contenues dans le référentiel de formation se limitent à des compétences pratiques.

**✶ Changement dans le niveau de qualification, la durée de la formation et le niveau scolaire d'accès à la formation :**

• CFPS Mécanique réparation cycles et motocycles, remplacé par « CAP Mécanique réparation des cycles et motocycles ». Le niveau scolaire d'accès à la formation est la 4eme AM et la durée de formation est fixée à 12 mois.

**✶ Changements dans les durées de formation :**

En application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n°16-282 du 2 novembre 2016 susvisé, la durée globale de la formation dans les spécialités de niveau 1, sanctionnées par un CFPS, passe de 6 mois à 12 mois avec un volume horaire d'enseignement de 680 heures au lieu de 612 heures.

**• Durée globale de formation :**

La durée globale de formation est fixée en mois. Une formation de 12 mois correspond à deux (02) semestres pédagogiques, soit une (1) année académique. Cette durée de formation intègre les congés réglementaires (congés annuels et inter cycles), les périodes de stage pratique en milieu professionnel ainsi que le temps consacré aux évaluations continues des apprentissages et à l'examen final de sanction de la formation.

**• Volume horaire global de formation en mode présentiel et durée du stage pratique en milieu professionnel**

Pour chaque niveau de qualification le tableau ci-dessous les présente :

| Niveau de qualification | Diplômes | Durée globale de la formation y compris les congés et les périodes de stages pratiques en milieu professionnel | | Volume horaire hebdomadaire d'enseignement | Durée du stage pratique en milieu professionnel (en semaines) |
|---|---|---|---|---|---|
| | | En mois | En heures | | |
| 1 | CFPS | 12 mois | 680 h | 20 h | **02 semaines** |
| 2 | CAP | 12 mois | 950 h | 28 h | **03 semaines** |
| 3 | CMP | 18 mois | 1370 h | 27 h | **04 semaines** |
| 4 | BT | 24 mois | 1970 h | 29 h | **12 semaines** |
| 5 | **BTS** | **30 mois** | **2465 h** | **29 h** | **24 semaines** |

*N.B : Les semaines de stages pratiques en milieu professionnel, notamment pour les formations de niveaux CFPS, CAP et CMP, doivent être réparties sur tous les semestres de formation.*

**• Durée globale de la formation et durée de la formation technique et technologique complémentaire (FTTC) pour le mode de formation par apprentissage**

Le volume horaire de la FTTC pour la formation en mode apprentissage est fixé, pour chaque niveau de qualification, dans le tableau ci-dessous :

| Niveau de qualification | Diplômes | Durée globale de la formation y compris les congés | Durée globale de la FTTC en heures |
|---|---|---|---|
| 1 | CFPS | 12 mois | **136 h** |
| 2 | CAP | 12 mois | **272 h** |
| 3 | CMP | 18 mois | **408 h** |
| 4 | BT | 24 mois | **816 h** |
| 5 | **BTS** | **30 mois** | **1360 h** |

**Durée globale de la formation à distance :**

Elle est fixée en mois pour chaque niveau de qualification, dans le tableau ci-dessous. Cette durée globale intègre les congés et la durée des regroupements pédagogiques, organisés au niveau des établissements de formation professionnelle.

| Niveau de qualification | Diplômes | Durée globale de la formation en mois, |
|---|---|---|
| 1 | CFPS | 12 mois |
| 2 | CAP | 12 mois |
| 3 | CMP | 18 mois |
| 4 | BT | 24 mois |
| 5 | BTS | 30 mois |

## III La mise en œuvre de la Nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle, édition 2018.

Une Journée d'étude a été organisée le 26 novembre au sein de l'INFEP à El Biar, Alger pour débattre de la mise en œuvre de la nouvelle Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle, édition 2018.

Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Pr Mohamed Mebarki a réuni les différents acteurs de la formation professionnelle et les partenaires économiques, afin de lever les contraintes qui entravent l'application de la nouvelle Nomenclature des branches et spécialités, édition 2018 qui compte 23 branches professionnelles et 478 spécialités pour cinq niveaux de qualification.

Selon le premier responsable du secteur, cette dernière édition apporte des changements significatifs, à travers notamment l'introduction d'une nouvelle branche professionnelle, (art-culture et patrimoine), 51 nouvelles spécialités et des répertoires dédiés à chaque mode de formation.

Lors de cette journée, le premier responsable du secteur a souligné que « l'évaluation de sa mise en œuvre, entamée à l'occasion de la rentrée de septembre 2018 a fait ressortir quelques lacunes, telles que :

- Les conditions d'accès à certaines spécialités diplômantes, fixées à la fin du cycle primaire ; alors que beaucoup de candidats qui sollicitent ces formations ont quitté l'école avant d'avoir atteint ce niveau scolaire ;
- L'indisponibilité des programmes de formation et d'équipements techniques et pédagogiques pour programmer l'ouverture des spécialités nouvelles ;
- Le manque de formateur ayant le profil pour encadrer les spécialités nouvelles ;
- Le volume horaire des enseignements prévu n'a pas pu être appliqué en raison de l'inadaptation des contenus de formation ;
- L'élaboration de répertoires dédiés à chaque mode de formation, a entraîné l'inutilisation des équipements techniques et pédagogiques lorsque la formation est prévue en mode apprentissage.

« *Cette journée vise à recueillir les avis et les observations, à en débattre et à formuler des solutions ou des propositions susceptibles de lever les contraintes et*

*les difficultés qui peuvent entraver l'application de la nouvelle édition de la Nomenclature »,*

*a-t-il déclaré « Cette démarche participative impliquant l'ensemble des partenaires et acteurs permettra d'aboutir à un consensus sur son contenu et les conditions de sa mise en œuvre»* a précisé *Monsieur le Ministre Mohamed Mebarki.*

Il a souligné, par ailleurs, que «*certaines difficultés rencontrées dans l'application de la nouvelle Nomenclature ne relèvent pas de la méthode ou du contenu, ce sont des considérations pratiques qui peuvent être solutionnées au niveau local, en procédant par exemple* :

- *Au recensement et à la réaffectation des formateurs sans section, ayant le profil pour encadrer les spécialités nouvelles, d'un établissement à un autre, le cas échéant, planifier le recrutement de nouveaux formateurs dans les spécialités concernées pour les prochaines sessions* ;

- *A la formation reconversion ou au perfectionnement des formateurs dont le profil se rapproche de la spécialité nouvelle* ;

- *A la réaffectation des équipements techniques et pédagogiques des spécialités ayant basculé vers le mode de formation par apprentissage, au profit des spécialités de la même famille de métiers ou branche professionnelle, ou en direction des établissements n'ayant pas pu placer les apprentis en milieu professionnel* ;

- *Au transfert si nécessaire, des équipements vers d'autres wilayas selon les procédures en vigueur ».*

Lors de son intervention d'ouverture, le ministre a estimé que «*les nouvelles règles de compétitivité économique et les évolutions techniques et technologiques qui affectent profondément la qualité des qualifications et le niveau des compétences recherchées, soit par des individus en vue de leur insertion socioprofessionnelle, soit par les entreprises en vue de leur compétitivité ont induit de nouvelles approches de l'efficacité du système de formation, qui sans changer la nature de la formation, lui impose de se fonder sur des dispositifs stratégiques lui permettant d'être en complète adéquation avec son environnement ».*

Pour cela, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'est « *appuyé sur le partenariat avec le monde économique, et s'est doté des mécanismes de concertation tels que le conseil de partenariat au niveau national et la commission de wilaya de partenariat au niveau local*» a-t-il ajouté. Il a précisé que pour permettre aux établissements de formation de s'ouvrir sur leur environnement socio-économique, il a été procédé à la signature de plus de 135 conventions-cadres avec différents départements ministériels et opérateurs économiques, et 14.162 conventions spécifiques au niveau local et ce, de 1991 au premier semestre 2018.

M. le Ministre a conclu son allocution sur la nécessité d'un travail de concertation et de coordination avec les différents partenaires externes pour assurer des formations qui s'adaptent aux besoins de l'économie nationale, de l'environnement socio-économique et des projets d'investissements

inscrits à l'actif de chaque wilaya. Sa déclaration s'est achevée sur des recommandations car « *la mise en œuvre de la Nomenclature ne peut être que collective, et sa réussite est conditionnée par une préparation minutieuse des moyens nécessaires pour son application, à savoir* :

- La mise au même niveau d'information de tous les acteurs formateurs, personnel d'encadrement, etc;

- La mobilisation des ressources humaines et matérielles ;

- La planification rigoureuse des rentrées de la formation professionnelle dont les objectifs doivent être

suffisamment connus à l'avance pour permettre leur préparation.

Après l'ouverture de cette journée d'étude par Monsieur le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, Mme Ounissa Alloune, Directrice de l'organisation et du suivi de la formation professionnelle a présenté la thématique générale de la journée d'étude en exposant les objectifs de cette dernière édition de la Nomenclature, à savoir assurer l'adéquation entre la formation dispensée et l'emploi visé, mettre à la disposition des établissements de formation un instrument normalisé de référence pour le choix des spécialités à programmer, et informer les demandeurs de formation sur l'offre de formation dispensée par les établissements du secteur. Elle a présenté aussi les contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre de la Nomenclature édition 2018 à l'occasion de la rentrée de septembre 2018.

Elle a précisé que cette journée d'étude est une occasion pour relever toutes les contraintes constatées, en débattre et faire des propositions susceptibles d'assurer une mise en œuvre effective de cette nouvelle édition.

Plusieurs communications en rapport avec la Nomenclature ont été présentées lors de cette journée d'étude dans le but d'apporter aux participants des éclaircissements sur l'élaboration de la nomenclature des branches et des spécialités de la formation professionnelle.

## Méthodologie d'élaboration de la Nomenclature des Branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle

* La communication de M. Malek Hassani chargé de l'ingénierie pédagogique à l'IFEP d'Annaba porte sur la Méthodologie d'élaboration de la Nomenclature des Branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle.

### Études de planification

Les études de planification viennent généralement en début du processus de réingénierie de formation. Cette phase consiste à recueillir un ensemble de renseignements sur les besoins du marché du travail pour une branche ou un domaine professionnel particulier ou encore pour un métier donné. Elle permet de prévoir, dans leurs grandes lignes, les travaux à exécuter au regard de la formation ciblée.

### Définition

Deux catégories d'études de planification sont réalisées en amont du processus d'élaboration des programmes d'études pour le plan de développement d'une branche ou d'un domaine professionnel

- « Étude sectorielle »
- « Étude préliminaire » plus précise
- Orientations du développement du programme

**I- L'étude sectorielle** est un recueil de données qui vise à déterminer les besoins quantitatifs et qualitatifs de formation exprimés par le marché du travail pour un secteur de formation. Une fois réalisée, l'étude sectorielle devient un outil de planification et de gestion servant à montrer l'écart entre l'offre de formation et les besoins de main-d'œuvre du monde du travail et ainsi pouvoir planifier en conséquence le développement des programmes de formation.

### II- Les études préliminaires

L'étude ciblée porte sur une fonction de travail en particulier ou petit groupe de fonctions. Son angle de recherche et d'analyse sera donc beaucoup plus limité que dans le cas de l'étude sectorielle.

L'étude préliminaire constitue le plus souvent un complément à l'étude sectorielle. En général l'étude préliminaire fournit un niveau d'information suffisant pour prendre la majorité des décisions se rapportant à

l'élaboration du plan d'action pour le développement des programmes d'études d'un secteur.

### III- Orientations du développement du programme

– Un traitement rigoureux de l'information recueillie s'impose et ce en prenant en considération deux choses : l'état actuel de la Nomenclature et sa mise en œuvre;

– Les facteurs réglementaires

– Une première élaboration d'un avant-projet de Nomenclature;

– La validation.

La conséquence de ce travail nous renvoie vers une nouvelle nomenclature ayant comme nouvelle structure:

- Des modifications au niveau des intitulés de branches, donc une nouvelle organisation de branches «*Concept faisant appel aux définitions* » ;
- Des modifications au niveau des intitulés de spécialités;
- Des modifications quant aux conditions d'accès à la formation: «*Concept faisant appel aux définitions*»;
- Des modifications quant au niveau de qualification visé par la formation ;
- De la suppression ou de l'introduction de nouveaux métiers;
- De fusion de profils existants, etc.

### CONSEQUENCES

Des modifications au niveau des intitulés de branches, donc une nouvelle organisation de branches «Concept faisant appel aux définitions» ;

Dans le cadre méthodologique, on revient à chaque fois aux concepts, et là, on définit, la branche professionnelle, la spécialité, etc.

Les spécialités d'une même Branche Professionnelle ont des relations et des affinités caractérisées par:

- La nature des compétences;
- Les machines, les équipements et l'outillage;
- La matière d'œuvre et les divers consommables;
- Des habiletés, attitudes.

**Exemple de nouvelle organisation de branches**

- Chimie industrielle et de transformation (2012) /Chimie industrielle et plasturgie (2018)
- Hôtellerie -Tourisme (2012) / Hôtellerie - Restauration - Tourisme (2018)
- Informatique (2012) / Informatique - Numérique -Télécoms (2018)
- Habillement -Textiles (2012)/ Textiles Habillement Confection (2018).

## Modalités de détermination du volume horaire et de sa mise en œuvre en formation

La communication de Mme Fatma Moulay de l'IFEP de Sidi Bel Abbés décrit ces modalités.

### La nature des programmes d'études:

Les programmes de formation dans une APC :

- Conçus et développés selon une approche curriculaire
- Définis par compétences
- Formulés par objectifs opérationnels
- Découpés en modules

## La composition des programmes d'études :

Le programme d'études est composé de deux types de modules

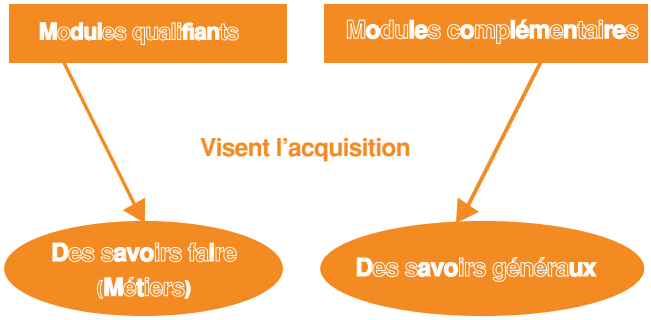


## Détermination de l'ampleur des compétences :

La démarche suggérée :

- Attribution d'un volume horaire nécessaire pour l'acquisition de la compétence professionnelle (Le volume horaire ne dépasse pas les 119 heures).
- Le module complémentaire ne doit pas être au-dessous de 34 heures.
- Traitement des cas hors de la fourchette (34 à 119 h) pour cerner la compétence à faire acquérir.

## Structure du programme d'études pour tous les niveaux

BTS (niveau V) 30 mois
- 2465 heures
- 24 semaines
(Stage pratique)
- Charge hebdomadaire de 29h.

BT (niveau IV) 24 mois
- 1970 heures
- 12 semaines
(Stage pratique)
- Charge hebdomadaire de 29h.

**NB : Selon la nouvelle nomenclature 2018**

CMP (niveau III) 18 mois
- 1370h.
- 04 semaines de stage pratique
- Charge hebdomadaire de 27h.

CAP (niveau II) 12 mois
- 950h.
- 03 semaines de stage pratique
- Charge hebdomadaire de 28h.

- Structure du programme d'études BTS

- Un BTS (niveau V) : une formation de (30 mois) dont le volume horaire global du programme de formation est de 2465 heures.
- Quatre semestres pédagogiques avec un volume horaire de 493 heures par semestre ;
- Stage pratique en entreprise de 24 semaines durant le cinquième semestre;
- Le volume horaire des enseignements et des activités encadrées est de 07 heures par jour et 29 heures par semaine.

**N B: La durée du module varie de 34 heures à 119 heures.**

Formation de (30 mois)
Charge horaire globale
de 2465 h

Charge semestrielle globale
2465/5 =493 h

BTS (Niveau V)

29 H par semaine
493/29 h. par semaine=
17 semaines de
formation par semestre

Charge maximale du module
17*7(7h par jour) =119h.

### Exemple de répartition semestrielle BTS Domotique (niveau V)

| Spécialité Domotique (BTS) niveau V MC, MQ | Semestre I Nomenclature 2012 | | | | Semestre I Nomenclature 2018 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Cours | TD+TP | Total heb | Total sem | Cours | TD+TP | Total heb | Total sem |
| **MC1 : Mathématiques** | **4** | **3** | **7** | **119** | **4** | **3** | **7** | **119** |
| **MC2 : Electricité** | **4** | **3** | **7** | **119** | **3** | **2** | **5** | **85** |
| **MC4 : Technologie des composants domotiques** | **4** | **3** | **7** | **119** | **3** | **2** | **5** | **85** |
| **MC11 : Logique binaire et logique séquentielle** | **4** | **3** | **7** | **119** | **3** | **2** | **5** | **85** |
| **MC15 : traçage de croquis et de schémas électriques** | **2** | **2** | **4** | **68** | **.** | **3** | **3** | **51** |
| **MQ7 : Installation et mise en service des Systèmes voix données images (VDI)** | **2** | **2** | **4** | **68** | **2** | **2** | **4** | **68** |
| Stage pratique | | | | | | | | |
| Total semestriel | **36 x 17 = 612H** | | | | **29 x 17 = 493H** | | | |

## La gestion des programmes de formation et l'élaboration des plans d'équipements

*) Mme Benoumechiara Hakima Directrice de l'Ingénierie Pédagogique à l'INFEP présente dans sa communication la gestion des programmes de formation et l'élaboration des plans d'équipements.

### Les programmes de formation

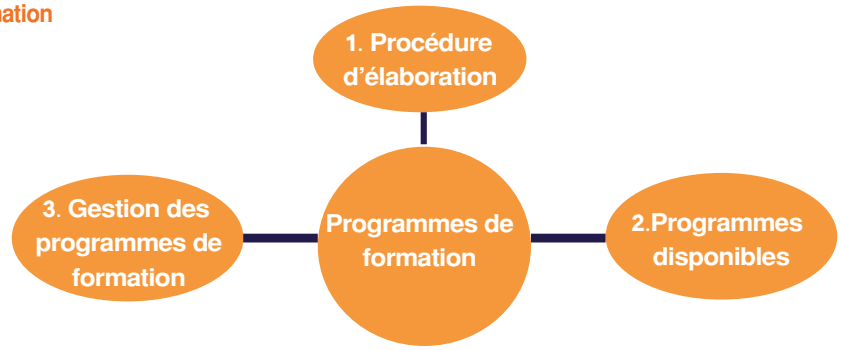


### 1- Procédure d'élaboration des programmes de formation

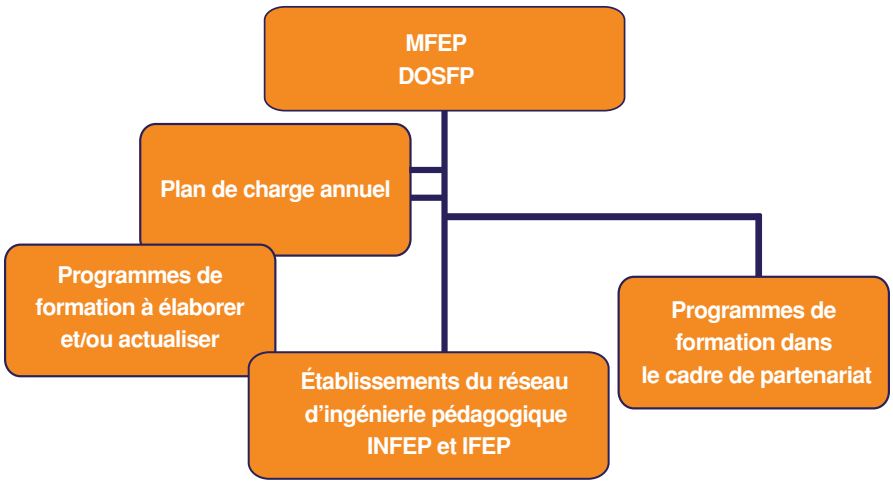

**La mise en œuvre du plan de charge par les établissements du réseau (INFEP et IFEP) rencontre certaines difficultés dont les principales sont :**

a) La durée d'élaboration d'un programme de formation ;

b) La participation des professionnels dans l'analyse de situation de travail ;

c) La constitution des commissions de validation et d'homologation des programmes de formation.

### 2- Programmes de formations disponibles

Un état des documents technico-pédagogiques est établi par les services de l'INFEP, renfermant une situation détaillée des programmes de formation, structuré par :

- Branche professionnelle,
- Spécialité,
- Niveau de qualification,
- Mode de formation ;
- Année d'élaboration.

| NATURE DES PROGRAMMES | NOMBRE |
|---|---|
| **Formation résidentielle** | 316 |
| **Formation par apprentissage** | 153 |
| **Formation passerelle** | 41 |
| **Formations qualifiantes** | 43 |
| **Manuels des stagiaires** | 64 |
| **Enseignement professionnel** | 15 |
| Total de documents technico-pédagogiques | **633** |

**Etat des programmes de formation par branches professionnelles et par mode de formation- Période 2015-2018.**

| Code de la branche | Mode de formation | | Code de la branche | Mode de formation | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Résidentiel | Apprentissage | | Résidentiel | Apprentissage |
| AIG | 1 | 1 | HRT | 13 | 3 |
| ART | 4 | 6 | IAA | 1 | 3 |
| BAM | / | 1 | INT | 10 | 3 |
| BTP | 14 | 8 | MEE | / | 2 |
| CIP | 2 | 1 | MES | 2 | / |
| CML | 6 | 2 | MME | 1 | 3 |
| CMS | 8 | 2 | TAG | 7 | 3 |
| CPX | 3 | 3 | TAV | 2 | / |
| ELE | 14 | 1 | THC | 4 | 9 |

### Etat des programmes de formation par année et par mode de formation- Période 2015-2018.

| Année d'élaboration | Mode de formation | |
|---|---|---|
| | Résidentiel | Apprentissage |
| 2015 | **25** | **17** |
| 2016 | **27** | **12** |
| 2017 | **26** | **11** |
| 2018 | **14** | **11** |
| Total | **92** | **51** |

### Les plans d'équipement

* Un plan d'équipement est défini comme étant un document technico-pédagogique, qui détermine la nature et la quantité d'outillages, accessoires, machines et matières d'œuvre nécessaires à la mise en application d'un programme de formation.

**Les plans d'équipements disponibles**

Un état de situation détaillée des plans d'équipements disponibles est élaboré par les services de l'INFEP, on y compte 209 plans d'équipements et cahiers de charges (émanant de l'ENFEP) toutes branches confondues.

### Etat des plans d'équipement par année de validation - Période 2015-2018

| Année de validation | Nombre |
|---|---|
| 2015 | **05** |
| 2016 | **14** |
| 2017 | **13** |
| 2018 | **En cours de finalisation** |
| Total | **32** |

| N° | Spécialités | Niveau de qualification | Année d'élaboration |
|---|---|---|---|
| **01** | Sellerie | CAP | 2016 |
| **02** | Métrologie et contrôle de qualité | BT | |
| **03** | Tannerie | BT | |
| **04** | Electronique auto | BT | |
| **05** | Installation et maintenance des panneaux solaires photovoltaïques | BT | |
| **06** | Modéliste | BTS | |
| **07** | Hôtellerie option : hébergement | CAP | |
| **08** | Informatique option : développeur web et multimédia | BTS | |
| **09** | Administrateur data center | BTS | |
| **10** | Informatique option : développeur d'applications multiplateformes | BTS | |
| **11** | Exploitation des systèmes d'alimentation en eau potables | BTS | |
| **12** | Mécanique réparation, matériel d'irrigation | CAP | |
| **13** | Mécanique réparation de véhicules industriels | CMP | |
| **14** | Maintenance des véhicules légers | BTS | |
| | Total 14 | | |

| N° | Spécialités | Niveau de qualification | Année d'élaboration |
|---|---|---|---|
| 01 | Communication et industries graphiques option : Etude et réalisation des produits imprimés | BTS | 2017 |
| 02 | Préparation méthode en CML | BT | |
| 03 | Etude en charpente métallique | BTS | |
| 04 | Soudage industriel | BTS | |
| 05 | Préparation méthodes en CMS | BT | |
| 06 | Fonderie alliage moules | BTS | |
| 07 | Chimie tannerie | BTS | |
| 08 | Industrie de cuir option : Tannerie-mégisserie | BTS | |
| 09 | Installation et maintenance des éoliennes | BT | |
| 10 | Tailleur dame | BT | |
| 11 | Tailleur homme | BT | |
| 12 | Télé conseillée | BTS | |
| 13 | Technique d'exploitation et maintenance des équipements audiovisuels | BTS | |
| Total | 13 | | |

### 3-Gestion des programmes de formation

Conformément à **la circulaire N°005/SG/MFEP/01 relative à la gestion des programmes de formation, L'INFEP** est chargé de la diffusion auprès des IFEP des programmes homologués ;

- **Les IFEP** sont chargés de la reproduction et de la diffusion des programmes homologués et des moyens technico-pédagogiques normalisés par l'INFEP au profit des établissments de formation relevant de leur circonscription pédagogique.

- **Les DFEP** doivent soutenir l'effort de l'INFEP et des IFEP pour l'organisation des rencontres et des travaux techniques et pédagogiques sur les programmes, élaborer la synthèse des besoins en programmes exprimés par les établissements de la wilaya et les transmettre à l'IFEP concerné,

récupérer à temps auprès de l'IFEP concerné les programmes demandés.

### conclusion

**Il a été décidé, sous la coordination de Mme Ounissa Alloune, Directrice de l'organisation et du suivi de la formation professionnelle, en collaboration avec les participants à cette journée d'étude, l'installation d'un comité pour traduire les recommandations pour la mise en œuvre de la Nomenclature des branches professionnelles et spécialités, édition 2018**

**Les recommandations formulées constitueront la feuille de route pour élaborer le plan d'action du secteur à court, moyen et long termes**

*Sources: CD sur l'évolution de la nomenclature nationale des branches professionnelles et spécialités de la formation professionnelle, INFEP/ DIP*

*Nomenclature nationale des branches professionnelles et spécialités de la formation professionnelle, é dition* 2018

*Journée d'étude sur La mise en œuvre de la Nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle, édition* 2018

**Melle MERAZKA Houria**

# FORMER, C'EST ANTICIPER

M. REBHI AYACHE

La formation est aussi ancienne que la société humaine elle-même, faisant partie de l'apprentissage de la vie en général, elle fut appelée tantôt apprentissage, tantôt compagnonnage. Elle ne fut utilisée dans son concept actuel qu'au dix-neuvième siècle. La formation fut étroitement liée au travail; lui-même ne fut séparé des activités de la vie qu'avec la naissance de l'organisation de la société industrielle. La formation s'est séparée de plus en plus du travail pour devenir une fonction à part dans la gestion des carrières des travailleurs, et traitée comme telle dans les négociations entre travailleurs et patrons.

Dans les temps modernes, la fonction a pris des dimensions stratégiques avec le développement de la fonction Gestion des Ressources Humaines et l'évolution des activités et leur complexité. Il en résulte que tout projet et toute perspective de développement doit tenir compte de la formation de la composante humaine nécessaire à sa mise en œuvre.

Avec la nouvelle économie fondée sur le savoir, le capital humain est le seul qui compte. Des start-ups se créent chaque jour pour saisir des opportunités économiques, d'autres disparaissent après avoir épuisé toutes les possibilités offertes. L'activité économique est en perpétuel changement et adaptation. L'innovation et la création sont un travail quotidien, le travail lui-même a pris d'autres formes non classiques : robotique, travail non conventionnel, emploi atypique… Qu'en est-il de la formation ?

## La formation est toujours antérieure à l'exercice du métier

Pour effectuer une tâche ou accomplir une mission, l'on doit se préparer et acquérir l'habilité nécessaire. Plus la tâche est longue et difficile, plus la préparation est longue et conséquente. Et pour exercer un métier qui dure, un artisan doit passer une grande partie de sa vie à apprendre, rien qu'à apprendre. Pour un jeune, la formation est une période charnière entre l'éducation et la vie active. Mais, s'il opte pour un projet sérieux et efficace, débouchant sur une carrière sûre, il doit commencer par une période de formation qui facilitera sa transition du mode de l'éducation au monde professionnel.

## La formation est un investissement

L'investissement dans une entreprise peut prendre plusieurs formes: l'acquisition de nouveaux outils de production et /ou l'élargissement de la capacité de conditionnement et de stockage, ou un investissement financier pur, telle l'augmentation du chiffre d'affaires, ou un investissement stratégique par l'achat ou la création de nouvelles filiales pour s'accaparer plus de parts de marchés, ou juste pour survivre à la concurrence. Cela ne peut être utile sans la préparation d'une ressource humaine de qualité qui en tirera profit. On pourra ainsi dire que c'est le capital humain, qui se confond parfois avec le capital-savoir, qui permet de valoriser le capital physique ou financier dans une entreprise.

La formation, qui constitue un droit des travailleurs en vertu de la juridiction du travail, et qui peut induire une charge supplémentaire pour l'entreprise, peut être considérée en même temps comme un investissement

à long terme. A cet égard, il faut bien distinguer le coût dû à l'utilisation de la ressource humaine; et l'investissement dans celle-ci qui constitue un placement indirect dont le retour se fera sentir dans l'avenir de l'entreprise.

A l'échelle individuelle, un individu se comporte comme un investisseur lorsqu'il décide de suivre une formation au lieu d'aller chercher un emploi.

Il fait donc un choix décisif entre travailler, et suivre une formation qui lui permettra de percevoir un salaire nettement supérieur à ce qu'il pourrait percevoir sans formation.

## Le caractère prédictif du diplôme

Sans prendre en compte les tendances pessimistes qui considèrent le diplôme comme des œillères qui empêchent son détenteur de voir large, ou ceux qui le dénigrent en lui préférant l'expérience, on peut dire que le diplôme est un véritable passeport pour la vie active.

La connotation du mot renvoie à une période de l'histoire de la société humaine où le diplôme constituait une preuve de volonté des rois et des religieux, un privilège accordé à leurs sujets. Cela confère de la valeur, donne du poids au diplôme et en fait un atout dans la vie. Même la signification moderne fait que le diplôme est délivré par les structures officielles de l'enseignement et de la formation. Il est toujours associé à l'Etat, le seul garant de sa véracité et de sa valeur. L'Etat est garant même de la manière dont le diplôme est obtenu : qualité de formation, évaluation, méthode d'enseignement… Contrairement à l'attestation qui vaut juste une présomption de compétence suite à un temps passé dans une école ou en compagnie d'un maître d'apprenti-ssage.

Le diplôme peut informer sur plusieurs aspects de son titulaire. En plus de son savoir et ses compétences, plusieurs choses sont révélées tant soit peu sur la personne du diplômé: son mode de vie, ses préférences, sa capacité d'intégration, ses ambitions et ses centres d'intérêt. Certains aspects sont très utiles pour un employeur à savoir: ses capacités d'observer les règles de sécurité, de travailler en équipe et de former et assister ses collaborateurs. Une autre capacité très appréciée chez les nouvelles recrues et que les employeurs cherchent à déceler dans les dossiers des candidats à un emploi, est la capacité d'évoluer. Le diplôme n'y est pas pour beaucoup, néanmoins, un diplôme respectable peut s'avérer rassurant. L'école mentionnée sur le diplôme, donne une information sur la discipline, le degré d'épanouissement et l'esprit de travail et d'intéressement du titulaire du diplôme.

## L'analogie de la formation initiale et la formation continue

La formation continue ne diffère de la formation initiale que par le fait qu'elle est destinée aux travailleurs, ceux qui ont déjà une qualification de base. Elle permet aussi aux travailleurs, non pas une insertion professionnelle comme ça pourrait être le cas pour les jeunes primo demandeurs d'emploi, mais une promotion au sein de l'entreprise. Sinon, elle est organisée sur les mêmes bases que la formation initiale : pré requis, contenus de formation, évaluation…

Les formations continues, dites de perfectionnement, sont en général, périodiques et systématiques dans une entreprise, elles ne sont pas souvent coûteuses et ne dérangent pas pour autant le fonctionnement de l'entreprise. Par contre, les formations débouchant sur un diplôme, appelées passerelles, ou celles de reconversion, sont des formations qui revêtent une grande importance aussi bien pour l'entreprise que pour le bénéficiaire de la formation tout autant que la formation initiale. La formation continue, relativement lourde et coûteuse, pourrait contribuer au développement de l'entreprise à moyen et à long terme. Comme elle peut constituer un échec si elle est mal planifiée ou mal choisie, elle mérite bien d'être incluse dans le plan prospectif de développement

de l'entreprise.

Il convient de nuancer certaines formes de formation continue qui se confondent avec la formation initiale, telle la formation des adultes chômeurs de longue durée mais qui n'ont jamais eu de diplôme ou quelque autre qualification reconnue.

## La formation, un facteur de cohésion

La formation est une réaction à un changement ou à une adaptation à une réalité imposée, donc elle concerne le futur de l'entreprise et non pas son présent. Le changement crée chez les jeunes et les moins jeunes un engouement particulier de découverte et une occasion de casser la routine. Pour les catégories de travailleurs en fin de carrière, chez qui la culture de l'entreprise et ses traditions prédominent parfois sur les règles économiques, le changement constitue un facteur d'inquiétude par ce qu'il porte de nouveau et de surprises.

La formation vient en remède à certains dysfonctionnements de l'entreprise, elle regroupe dans la même salle de cours les anciens et les nouveaux ; les parrains et leurs filleuls. L'entente et l'harmonie qui se créent dans les groupes en formation, s'étendent sur le milieu de travail et contribuent au renforcement de la cohésion au sein de l'entreprise, à la résolution des problèmes liés au décalage dans les compétences et à l'apaisement des conflits intergénérationnels.

## Conclusion

**Vu la spécification et la complexité des activités professionnelles et leur évolution effrénée, la formation ne demeure pas en reste. Elle a ainsi pris de nouvelles formes plus adaptées au mode du travail moderne. Parfois, chaque opération, voire chaque type de produit peut avoir sa part de formation. Même dans les entreprises modernes utilisant le mode d'organisation par processus où l'apprentissage est intégré dans l'acte de production lui-même, la formation demeure un facteur déterminant dans l'activité professionnelle.**

**REBHI AYACHE Chef de service**
**Formation et enseignement professionnel DFEP de Tamanrasset.**

**Monsieur Rebhi Ayache, PSEP2 a travaillé à l'INSFP de Bordj El Bahri à Alger puis à l'IFEP de Birkhadem de 2001 à 2003 Aujourd'hui, il occupe le poste de chef de service formation et enseignement professionnel à la DFEP de Tamanrasset Très intéressé par l'ingénierie pédagogique et la psychologie du travail, Rebhi Ayache suit de près les évolutions dans le monde du travail et de la formation La lecture de la presse nationale et internationale spécialisée dans ce domaine, les échanges avec les gestionnaires et les chefs d'entreprises dans l'espace de partenariat que développe le secteur avec les différents partenaires locaux et son expérience propre ont nourri les réflexions développées dans cet article dans lequel il traite de la formation qui demeure un facteur déterminant dans l'activité professionnelle**

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES & FASCICULES:

- Blandine LAPERCHE, Le capital savoir de l'entreprise, ISTE édition, 2018.
- Annie VINOKUR, De la scolarisation de masse à la formation tout au long de la vie, Laboratoire Développement et Transition- FORUM (CNRS), Université de Paris X-Nanterre.

### DICTIONNAIRES

- Gérard DION, Dictionnaire canadien des relations du travail, Publication: Presses de l'Université de LAVAL, 1986.
- INFP, Lexique de la formation et de l'enseignement professionnels, Alger - février 2006.

### THESES:

- Capital humain, éducation et croissance économique

Thèse de doctorat en sciences économiques, présentée et soutenue par : Mr. REZINE Okacha

Université Boubekeur Belkaid Tlemcen année 2014/2015

Publiée dans le site personnel de l'auteur.

### DOCUMENTS TECHNIQUES :

- Fabienne BERTON, Les nouvelles formes de formation : permanence ou innovation ?

Journées d'études du réseau des Centres Associés du CEREQ- France

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, TENDANCES ET PERSPECTIVES GREE-Nancy-30-31 mai 1996, Centre de recherche sur la formation, avril 1996.

# LES FONDAMENTAUX DU MARKETING

1er Partie

**Le marketing est devenu une des fonctions fondamentales au sein de toutes organisations, il concerne toutes les activités de l'entreprise qui interviennent sur le marché des biens ou de services.**

**Depuis longtemps déjà les entreprises ont pris conscience qu'il faut se placer dans un contexte de marché ou le client est devenu de plus en plus exigeant face à des marchés toujours plus compétitifs. « *Hier les entreprises devaient trouver des clients pour leurs produits aujourd'hui,elles doivent trouver des produits pour leurs clients* » (le marketing client)**

## Les concepts clés du Marketing

Plus que jamais, le Marketing est devenu une nécessité, chaque entreprise, sur ses marchés, se doit d'être de plus en plus compétitive, la concurrence est plus rude, les offres sont de plus en plus nombreuses pour une demande qui a plutôt tendance à stagner, voire à décroître.

La conjoncture économique mondiale ne favorise pas la croissance, dans ces conditions difficiles, tous les secteurs (biens ou services) ont pour souci de se distinguer de la masse en adoptant une politique Marketing cohérente.

Le Marketing est un art difficile, on peut en apprendre le principe de base en quelques séances mais on se perfectionnera pendant toute une vie.

Le Marketing se penche sur de nombreux facteurs difficilement quantifiables tels que: facteurs humains, phénomènes dynamiques **(en perpétuelle mouvance comme la «*conjoncture économique*»)**, des facteurs statistiques, des données non linéaires, des facteurs interactifs etc. Face à la difficulté de quantifier ce type de facteurs, bon nombre de chefs d'entreprises s'en remettent encore à leur intuition, il est cependant indéniable aujourd'hui que disposer de cadres théoriques, d'outils de mesure, de méthodes d'approches pertinentes destinés à modéliser les stratégies d'entreprises est devenu indispensable à la survie de celles-ci, telle sera la mission du Marketing.

En guise d'introduction, nous allons aborder les grands concepts clés du Marketing, nous reviendrons plus tard, de manière plus précise sur certaines notions afin de pouvoir établir un canevas de base à l'élaboration d'un plan Marketing.

## Les besoins :

Le Marketing trouve son origine dans l'extraordinaire diversité des besoins et désirs de l'être humain.Les besoins naissent d'un sentiment de manque lié à la condition humaine.

Le Marketing ne "***crée pas le besoin***", le Marketing met tout en œuvre pour satisfaire aux besoins.

## Les désirs :

Un désir concerne un moyen privilégié de satisfaire un besoin.

**Exemples :** Une personne a besoin de manger et désire un steak.

Une personne a besoin de se vêtir et désire un costume de marque.

Une personne a besoin d'être reconnue et achète une voiture de prestige.

Les désirs peuvent varier à l'infini, ils sont en constante modification, mutation, car ils évoluent avec l'environnement social, économique, culturel, etc.

Les désirs des consommateurs sont différents.

Dans le secteur hôtelier, par exemple, cette évolution peut se constater à travers l'évolution du secteur et les différentes manières de satisfaire aujourd'hui aux désirs des consommateurs.

**Exemples**:

Désir de simplement dormir lors d'une étape de voyage ----------

Désir de profiter d'un maximum de confort et de standing ---------- « **Métropole** »

Désir de trouver le même confort partout dans le monde ---------- « **Sheraton** »

Les désirs peuvent évidemment être beaucoup plus subtils et précis puisque pour une offre relativement équivalente, certains consommateurs vont préférer "**Mercure**" à "**Sofitel** »……

## Les demandes :

Une demande correspond au désir d'acheter certains produits, soutenu par un pouvoir et un vouloir d'achat.Seul, le désir ne suffit pas, encore faut-il avoir le pouvoir d'achat pour y satisfaire.

**Exemple:**

Si mes besoins sont tels que j'éprouve le désir de loger au « **Sofitel** » chaque fois que je viens à Alger, encore faut-il que mon pouvoir d'achat me le permette.

Le Marketing peut influencer la demande en rendant le produit **attrayant accessible** et **disponible**.

## Les Produits :

Le consommateur satisfait ses besoins à travers des produits ou des services, un produit peut donc être défini comme suit: "***toute entité susceptible de satisfaire un besoin ou un désir*** ".

C'est ainsi que le PRODUIT peut prendre les formes suivantes :

- Un objet ---------- @ la télévision, le GSM, la voiture…
- Un service ---------- @ l'hôtel, le cinéma, la banque…
- Une personne ---------- @ un joueur de football, un nouveau collaborateur…
- Un lieu ---------- @ une station balnéaire, une commune…
- Une organisation ---------- @ un parti politique, un syndicat, une école…
- Une idée ---------- @ un art de vivre, un concept (**Star Academy**), un slogan…
- Etc…

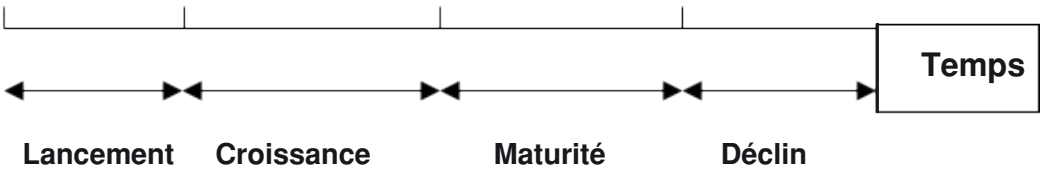


## Produits et Fonction :

Une personne achète un objet pour la fonction qu'il remplit.L'élément clé d'un produit réside dans le service qu'il rend et c'est ce service que l'on cherche à vendre. Le produit représente un moyen de satisfaire un désir, un besoin, à travers une demande. Concevoir un produit n'a de sens que s'il apporte une réponse à un besoin, un désir, une demande.

**Exemple:**

Le disque vinyle a cédé la place au CD parce que celui-ci procure, pour un prix comparable, une meilleure restitution musicale et d'autres caractéristiques correspondant à la satisfaction de désirs ou de demandes.

## La valeur:

C'est la capacité d'un produit à satisfaire un ensemble de besoins.

C'est aussi le résultat d'un calcul effectué par le consommateur lorsqu'il met par exemple en équation ses considérations, ses motivations (***rapidité***, ***confort***, ***sécurité***, ***santé***, ***mieux être***,…), en fonction de son environnement et de ses ressources du moment dans le but d'optimiser son choix, c'est-à-dire choisir le produit qui, à prix déterminé, maximisera sa satisfaction en lui procurant la valeur la plus élevée au moment du choix…

La notion de valeur est donc, pour un même individu, variable en fonction de critères temporels, émotionnels; conjoncturels, culturels, sociaux, etc.

Le Marketing s'est largement inspiré des sciences sociales pour enrichir la vision de l'économiste.

## Le Coût:

Il est essentiellement déterminé par le prix qu'une personne est prête à donner pour acquérir un produit.

La notion de coût peut dépasser l'idée de prix puisque, par exemple, le temps peut constituer un critère de coût, les ressources **(l'énergie à accorder à une action)** peuvent aussi constituer un autre critère de coût.

## La satisfaction:

Il s'agit ici du lien qui relie le produit aux critères de valeur et de coût.

Un produit de valeur, à un coût intéressant, s'il ne rencontre pas la satisfaction des clients a peu de chances de percer sur le marché.

Il convient ici de se poser la question fondamentale relative à la satisfaction et aux critères de satisfaction.

Exemple :M. Jean Duchmol doit effectuer un déplacement de 6 km pour se rendre à son travail. Il est à la recherche du meilleur moyen de s'y rendre.Il a le choix entre : la marche, le vélo, le vélomoteur, la moto, l'auto, le taxi, le bus.

Dans l'éventail de choix, quels cas de figures sont-ils possibles pour aller à la rencontre de sa satisfaction?

Pour faire son choix, M. Duchmol établira ses critères de valeur et les croisera avec les coûts: **Le produit qui rencontrera sa satisfaction sera celui qui lui offrira le meilleur rapport**: VALEUR / PRIX.

La satisfaction du consommateur est au centre du rapport Valeur / Coût

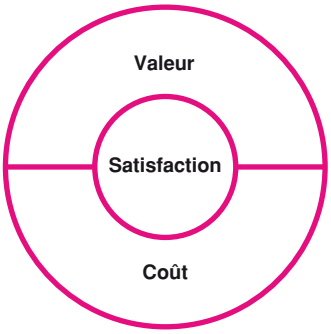


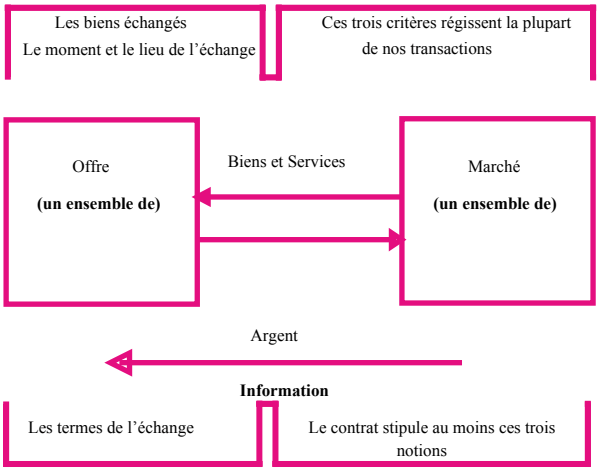


## Les échanges :

Les quatre (04) critères de l'échange :

Pour qu'il puisse y avoir échange, il faut rencontrer 4 critères:

1. Il existe deux parties.
2. Chaque partie possède quelque chose qui peut avoir de la valeur pour l'autre.
3. Chaque partie est susceptible de communiquer et de livrer ce qui est échangé.
4. Chaque partie est libre d'accepter ou de rejeter l'offre de l'autre.

Si ces quatre conditions sont remplies, il pourra y avoir échange dans un contexte Marketing.

## La transaction:

La transaction existe quand il y a échange, la transaction est fondamentalement l'acte qui sanctionne l'échange.

Une transaction nécessite un accord sur :

## Les relations :

Il s'agit ici du concept de relation commerciale. En effet, lorsqu'il y a échange, il y a relation entre un fournisseur et un acquéreur.

Le processus de négociation est le processus relationnel à travers lequel nous cherchons à faire coïncider la demande à une offre dans le but d'aboutir à la transaction.

## Le(s) marché(s) :

Un marché est constitué par l'ensemble des entités capables et désireuses de procéder à un échange leur permettant de satisfaire un besoin ou un désir.

**Taille du marché :**

La taille du marché dépend du nombre de personnes qui :

- éprouvent un désir à l'égard d'un produit,

- ont les ressources nécessaires pour l'acquérir,

- ont la volonté d'échanger ces ressources pour acquérir le produit.

On parlera alors de marché potentiel. Il se mesure en nombre d'individus, en montant global, en importance, en proportion par rapport à un critère etc…

## Marché, offre et demande :

En Marketing, on utilisera le terme de secteur pour situer l'offre et celui de marché pour situer la demande. On parlera donc du secteur hôtelier qui s'adresse par exemple au marché du tourisme, des hommes d'affaires etc…

Le Marketing a pour mission de trouver les solutions les plus pertinentes pour maintenir l'adéquation entre l'entreprise (l'offre) et son marché (la demande).C'est ainsi que sont étudiées des stratégies de relance de produit (remarketing) lorsque la demande décline, des stratégies adaptées lorsque la demande est excessive (démarketing), des stratégies lorsque la demande est irrégulière (synchromarketing), etc…

## Caractérisation d'un marché :

- Le terme de marché est souvent suivi d'un qualificatif qui le caractérise :

- Le marché du tourisme est un marché de besoin.

- Le marché de la chaussure est un marché de produits.

- Le marché des jeunes est un marché démographique.

- Le marché belge est un marché géographique.

- Le marché informatique (en général) est un marché de services.

## Marché :

La plupart d'entre-nous, lorsqu'il est question de marché, pensent essentiellement au marché de la consommation (le marché de chose consomptibles). Dans une économie moderne, il existe de nombreux flux d'échanges avec d'autres intervenants.

Le Marketing s'intéresse donc à des marchés en observant les flux d'échanges à tous les niveaux de l'économie.

Les fabricants acquièrent ce dont ils ont besoin sur le marché des ressources (matières premières, main d'œuvre…), qu'ils transforment en produits et services vendus aux intermédiaires, à destination des consommateurs.Ceux-ci échangent leur force de travail contre une rémunération qui leur sert à acquérir bien et services.

L'Etat achète des biens avec des ressources que lui procurent les impôts, pour les transformer en services publics, l'économie d'un pays, de même que l'économie mondiale, se présentent ainsi sous la forme d'un ensemble de marchés, lieux de rencontre de courants d'échange.

## Le Marketing Mangement :

Le Marketing Management consiste à planifier et mettre en œuvre l'élaboration, la tarification, la promotion et la distribution d'une idée, d'un produit ou d'un service en vue d'un échange mutuellement satisfaisant pour les organisations comme les individus.

(Kotler&Dubois, « Marketing Management » American Marketing Institute)

## Les principaux acteurs d'un système Marketing :

Le commerçant, l'entreprise, s'adressent à une demande face à une concurrence, tous (entreprises et concurrents) s'approvisionnent chez des fournisseurs et revendent leurs marchandises, soit directement, soit à travers les réseaux d'intermédiaires tels que les distributeurs.

Les uns comme les autres subissent l'influence d'un environnement aux multiples facettes : démographique, économique, physique, technologique, politico-légal et socioculturel.

Une telle approche met en relief plusieurs éléments clés propres à la démarche Markéting :

1. Les principales étapes du processus:
- Analyse
- Planification
- Mise en œuvre
- Contrôle

2. Les champs couverts :
- Idées
- Biens
- Services

3. Le rôle central de la notion d'échange.

4. L'objectif poursuivi : SATISFAIRE les partenaires

Le rôle central du responsable Marketing consistera donc à :

Concevoir, planifier et mettre en œuvre des programmes susceptibles d'engendrer le niveau souhaité de transactions avec les marchés visés.

En fait, le Marketing Management consiste - quant à lui - essentiellement à: **GERER LA DEMANDE.**

**M: H AMELLAL**
**Consulant formateur**
**Conseiller en formation continue**

# TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN TRANSFORMATION DES CÉRÉALES

## Présentation du métier

Le métier de BTS en transformation des céréales appartient à la branche professionnelle: Industrie agroalimentaire. Il est présent dans la Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités depuis 2016.

Ce métier est chargé d'assurer le contrôle et la transformation des céréales en utilisant méthodiquement les moyens humains et matériels mis à disposition.

Le technicien supérieur en transformation des céréales travaille à l'intérieur des laboratoires et des ateliers de production. Il est soumis à des températures souvent élevées mais ambiantes au niveau des laboratoires. Il est quotidiennement en contact avec les poussières au niveau de la réception du blé et de la chaine de transformation. Il est confronté aussi aux bruits et vibrations au niveau de la production. Le technicien travaille en lumière naturelle, renforcée par des tubes néons sur les postes de travail. Aussi ne doit-il pas présenter d'handicap et d'allergie ou avoir une vue ou une ouïe déficiente.

Le praticien de ce métier est exposé aux risques et maladies professionnelles tels que: blessures, allergies, maladies respiratoires, surdité et maladies causées par les produits chimiques. En fait, ce métier requiert une bonne condition physique et une bonne habileté manuelle pour faire des démonstrations.

Par ailleurs, le technicien supérieur qui fournit un travail individuel mais aussi collectif doit avoir l'aptitude à diriger une équipe, à organiser son travail, à communiquer avec les partenaires professionnels (produc-teurs, technico-commerciaux). Il doit donc maitriser l'expression orale et écrite et avoir le sens du contact.

De même, la responsabilité du technicien supérieur est engagée dans le bon fonctionnement des différents secteurs de production et dans la qualité du produit fini ainsi que dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité pour lui-même et pour son équipe. Le technicien supérieur est responsable de l'application et du respect des règles de sécurité sur les différents secteurs de production, en particulier durant les travaux de transformation des céréales et des manipulations au niveau des laboratoires. Responsable du matériel mis à sa disposition, il doit en assurer la gestion et la maintenance.

Enfin le technicien supérieur est un élément autonome, capable de suivre l'activité d'une unité ou secteur de production et de prendre les décisions nécessaires sous la responsabilité d'un chef d'entreprise.

## Quelles missions ?

- Le titulaire du BTS en transformation des céréales est chargé de :
- La vérification du contrôle visuel et organoleptique du blé réceptionné ;
- La gestion du suivi des silos de stockage ;
- La conduite de la section de nettoyage et de conditionnement ;
- La conduite de la section de mouture ;
- La conduite de la section du produit fini ;
- Du contrôle et de l'orientation des semoules réceptionnées ;
- La conduite de la fabrication des pâtes ;
- La conduite de la fabrication de couscous ;
- La conduite de stockage de produit fini ;

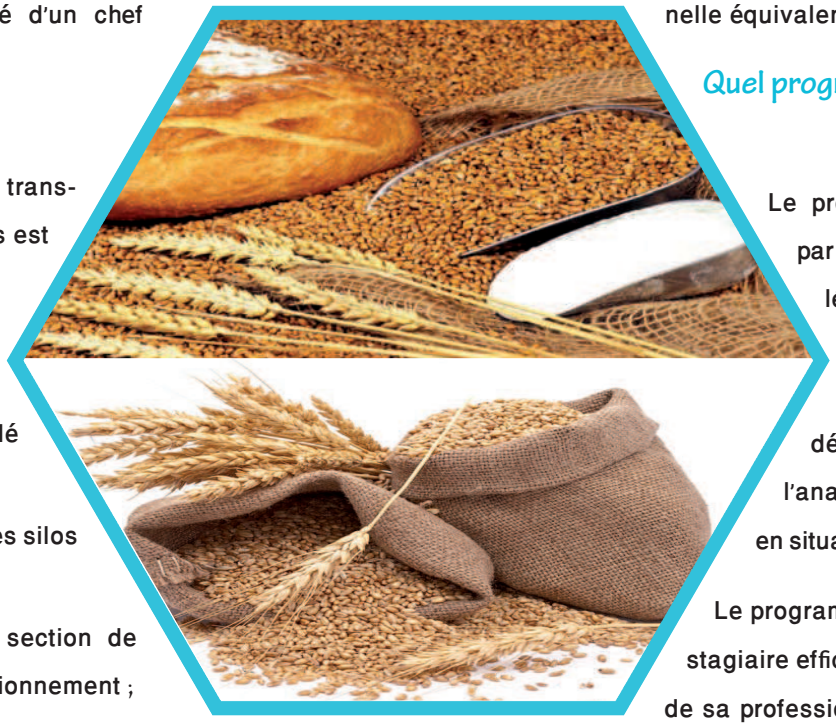

- La conduite du conditionnement ;
- Du contrôle de la qualité.

## Quelle durée et quel niveau d'accès à la formation?

Le candidat doit être issu de la 3e année secondaire. La durée de la formation est de 30 mois soit 3060 heures. La formation est sanctionnée par un diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) conférant une qualification professionnelle équivalent au niveau V.

## Quel programme de formation ?

Le programme est défini par compétences formulées en objectifs déterminés à partir des compétences développées lors de l'analyse de la spécialité en situation réelle de travail.

Le programme vise à rendre le stagiaire efficace dans l'exercice de sa profession en lui permettant d'effectuer correctement les tâches du métier et d'évoluer dans le cadre de travail en favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la maitrise des techniques appropriées au métier.

Le programme comporte 13 modules qualifiants et 11 modules complémentaires qui sont les suivants :

| Modules qualifiants | Modules complémentaires |
|---|---|
| CP1- Effectuer le contrôle organoleptique et visuel du blé réceptionné | CC1 - Appliquer les notions de mathématiques et statistique |
| CP2 - Gérer les silos de stockage | CC2- Utiliser les notions de dynamique de forces, température et d'électricité |
| CP3 - Conduire la section de nettoyage et de conditionnement | CC3- Utiliser des notions de base de chimie |
| CP4- Conduire la section de mouture | CC4- Utiliser des notions de base d'Hygiène, Sécurité et Environnement |
| CP5 - Conduire la section du produit fini et des sous-produits | CC5- Appliquer les notions de base de la microbiologie des céréales |
| CP6 - Contrôler et orienter les semoules réceptionnées | CC6- Appliquer les notions de base de la biochimie céréalière |
| CP7 - Conduire la fabrication des pâtes alimentaires | CC7 -Utiliser l'outil informatique |
| CP 8 - Conduire la fabrication de couscous | CC8- Assurer la communication |
| CP9 - Prélever les échantillons | CC9-Appliquer la législation et réglementation |
| CP10 - Conduire le conditionnement et le stockage du produit fini | CC10-Acquérir une base linguistique nécessaire à ses activités professionnelles |
| CP11- Contrôler la qualité de la matière première et du produit fini | CC11- Appliquer les règles de méthodologie |
| CP12 - Effectuer la réparation et l'entretien des équipements | |
| CP13 -Gérer une entreprise agroalimentaire | |

## Quels débouchés ?

Le technicien supérieur peut monter sa propre entreprise. Il peut travailler dans des meuneries, semouleries, amidonnerie, glutenneries. Il peut aussi activer dans l'alimentation animale, les organismes stockeurs, la boulangerie industrielle, la biscuiterie, etc.

Nous concluons que l'acquisition de cette profession rend le pratiquant efficace et efficient dans l'exercice de ses tâches et lui permet d'évoluer et de développer en lui le sens de l'initiative.

L'industrie de transformation occupe une place « leader » dans le secteur des industries agroalimentaires en Algérie. En effet, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéris tique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière.

Aujourd'hui, il existe plusieurs entreprises nationales de transformation des céréales. Ces différentes entreprises algériennes répondent aux besoins de consommation du marché national et leurs produits restent des ingrédients incontournables pour la cuisine algérienne. Elles sont pourvoyeuses d'emplois et elles restent à la recherche de personnes qualifiées et formées dans le domaine de l'industrie agroalimentaire qui constituera le thème de notre dossier dans le prochain numéro.

**Melle MERAZKA Houria**

INFEP

**Adresse : 09, Rue Ouamrouche Mohand Oulhadj**
**ex chemin d'Hydra El Biar - ALGER -**
**Tél: 021 92 24 27 / 021 92 14 71**
**Fax: 021 92 23 18**
**E-mail : infepalger@mfep.gov.dz Site Web : www.infepedu.dz**